

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

REDIGE EN COLLABORATION

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Dionne Rév. Guillaume
Séminaire 6 mars 41
Directeur: GERARD LEGARE.

DIXIEME ANNEE.

RIMOUSKI, 3 AVRIL 1942

NUMERO 8

CONGRES REGIONAL DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS A L'ETE

La section de Rimouski de l'Association des Marchands Détaillants a tenu son assemblée annuelle mardi soir à l'hôtel de ville.—M. Elzéar Côté est réélu président et M.M. Georges Masson et Léopold D'Anjou vice-présidents.—Une causerie est donnée par M. Dubuc, directeur de la propagande et chef de trois secrétariats.

L'Association des Marchands Détaillants de Rimouski a tenu son assemblée annuelle mardi soir de cette semaine, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Elzéar Côté, président sortant de charge. Une trentaine de membres de l'Association assistaient à cette assemblée au cours de laquelle de précieux renseignements leur furent fournis par M. Dubuc, de Montréal; directeur de la propagande à l'association et secrétaire provincial des épiciers et garagistes.

En ouvrant l'assemblée, M. Côté a fait un résumé du travail fait par la section locale depuis sa fondation et il a adressé ses remerciements aux membres et tout particulièrement à ceux qui lui ont prêté leur concours dans l'organisation des manifestations extérieures qui furent organisées au cours de l'année.

Cette belle assemblée fut marquée par une causerie fort documentée de M. Robert Dubuc pour expliquer le travail de l'association en faveur de ses membres. Le conférencier a également fait un résumé des dernières ordonnances de la Commission des Prix et du Commerce en temps de Guerre, invitant les marchands à s'unir plus que jamais pour donner à l'Association la force dont elle a besoin pour faire valoir les droits de ses membres auprès de la Commission. "L'Association grandit, dit-il, et elle est la seule dans tout le pays pour défendre le marchand détaillant. C'est à vous (Suite en page 6)

REELU PRESIDENT



Monsieur Elzéar Côté, échevin et négociant de Rimouski qui a été réélu cette semaine président de la section de Rimouski de l'Association des Marchands Détaillants du Canada lors de l'assemblée annuelle.

DE RETOUR AU PAYS



Le major Léonard Lavoie, fils de M. Adéodat Lavoie, gérant du poste CJBR, est de retour au Canada depuis la semaine dernière après avoir fait du service avec l'Armée canadienne en Angleterre depuis l'automne de 1939. Quoique jeune encore, le major Lavoie est gradué de plusieurs collèges militaires et il est passé en deux ans du grade de lieutenant à celui de major. Il a débuté dans la milice avec les Fusiliers du St-Laurent en janvier 1937 et obtint successivement une commission de second lieutenant et de lieutenant. C'est alors qu'il décida d'embrasser la carrière militaire et fut attaché à une unité permanente à Halifax. L'année suivante, il fit un stage d'étude au Collège militaire de Kingston pour ensuite aller parfaire ses connaissances militaires à London, Ontario, d'avril 1938 à l'automne de 1939. Il traversa en Angleterre dès le début des hostilités ou il obtint successivement les grades de capitaine et de major. Il fait partie du Royal Canadian Regiment. Il est actuellement en congé dans sa famille à Rimouski et il est fort possible qu'il reste au Canada pendant quelques mois en qualité d'instructeur.

Décédée à 23 ans

Mlle Georgienne Rivard, de Ste-Félicité, est décédée hier au Sanatorium de Mont-Joli à l'âge de 23 ans. Son service et sa sépulture auront lieu lundi matin, à neuf heures, en l'église de Ste-Félicité.

A la famille en deuil nous présentons nos plus sincères condoléances.

Plusieurs officiers nous reviennent

En plus des majors Léonard Lavoie et Charles Bellavance de Rimouski qui sont revenus ces jours derniers d'outre-mer ou ils étaient en service depuis plus de deux ans, quelques autres officiers de la région sont aussi en congé dans leur famille. Mentionnons le capitaine Jean-Marie Gendron, de Mont-Joli et le lieutenant Louis-S. Pommet, de Rivière-du-Loup. Le lieutenant Pommet est le frère de Mme Raoul Morin, de Rimouski.

JOYEUX PAQUES

à tous nos

LECTEURS

et

ANNONCEURS

M. Edouard Montpetit à Rimouski

Monsieur Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, viendra donner une conférence à Rimouski, au début de l'été, sous les auspices de l'Association des Marchands Détaillants de Rimouski. C'est la nouvelle qui a été communiquée aux membres de cette association par le président, M. Elzéar Côté, lors de l'assemblée annuelle de mardi soir.

M. Côté a invité M. Montpetit à donner une causerie lors d'un prochain dîner de l'association et ce dernier a fait savoir qu'il profitera d'un voyage dans la région, au début de l'été pour rencontrer les marchands de Rimouski.

En plus d'être secrétaire général de l'Université Laval, Monsieur Montpetit est également secrétaire général du sénat académique, de la commission d'administration, de la commission des études et du comité exécutif de l'Université; directeur des relations extérieures, directeur de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques et vice-président de l'Institut scientifique franco-canadien.

Association de techniciens fondée à Rimouski

DE RETOUR AU PAYS



Le major Charles Bellavance, fils de M. Alphonse Bellavance de Rimouski, qui est revenu d'Angleterre la semaine dernière ou il était en service avec l'Armée canadienne depuis le début des hostilités. Le major Bellavance est un ancien des Fusiliers du St-Laurent qui retournera tout probablement avec ce régiment en qualité d'instructeur. Il a déjà une belle carrière militaire. Entré dans la milice en 1932 avec les Fusiliers du St-Laurent, il obtint une commission de lieutenant après de brillants examens. Il retourna à la vie civile pendant quelques années et s'enrôla volontairement au début de la guerre et fut attaché au Royal 22ème Régiment. En décembre, il traversait outre-mer avec le premier contingent canadien. Il quitta le Canada avec le grade de capitaine et fut promu major en Angleterre. Il a passé la semaine en congé dans sa famille. Le major Bellavance est un ancien élève du Séminaire de Rimouski. Il a visité son Alma Mater cette semaine et il a été heureux de rencontrer ses anciens professeurs qui l'ont longuement questionné sur ses deux années de service outre-mer.

Naissance

M. et Mme Chs Veilleux, née Jeanne Malenfant, de Trois-Pistoles, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 26 mars, sous les prénoms de Marie, Cécile, Suzanne. Parrain: M. Florian Malenfant, marraine: Mlle Cécile Malenfant, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Belzile G.M.

Monsieur Georges-Henri Lebel, technicien diplômé à l'emploi de la compagnie de Téléphone Nationale a été élu cette semaine président d'un groupe de techniciens de la région qui se sont formés en association sous le nom de "Club technique du Bas St-Laurent".

Dimanche dernier, le 29 mars, à l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski eut lieu une réunion de tous les techniciens du Bas St-Laurent convoqués à l'occasion du passage à Rimouski de quelques membres de l'Association des Diplômés de l'Ecole Technique de Québec, soit le président, M. Albert Dumas; le secrétaire-propagandiste, M. Lucien Brousseau et un directeur, M. C. E. Bréard.

La réunion fut présidée par M. Georges-Henri Lebel qui présenta les visiteurs et invita M. Dumas à adresser la parole. Le président de l'Association des techniciens du chapitre de Québec énuméra quelques uns des avantages qu'amène la coopération et suggéra aux techniciens de la région de former une cellule à Rimouski pour veiller à leurs intérêts.

L'assemblée approuva cette suggestion et on décida sur le champ de jeter les bases d'un tel groupement et d'élire un exécutif. M. Georges-Henri Lebel fut élu président; M. Antoine Gauthier, vice-président et M. J.-André Desrosiers, secrétaire-trésorier. M.M. Antoine Gaboury et Henri Dionne furent élus directeurs.

ELU PRESIDENT



Monsieur Georges-Henri Lebel, inspecteur de la Cie de Téléphone Nationale pour le district de Rimouski et diplômé de l'Ecole technique de Québec a été élu dimanche président du Club technique du Bas St-Laurent.

Viennent de paraître

LE JAPON, GRANDE PUISSANCE MODERNE

par Jean Ray.

Plon éditeur, Paris 1941. Distributeur pour le Canada: Librairie Pony, 554 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

"Connaissez-vous le Japon? Connaissez-vous ses forces militaires et morales, sa puissance d'organisation, ses ressources industrielles, etc? Savez-vous quel ennemi fanatique les britanniques, les américains et leurs alliés doivent combattre dans le Pacifique? Non! Alors! Lisez

"LE JAPON, GRANDE PUISSANCE MODERNE"

par Jean Ray, ouvrage formidable et d'une brûlante actualité.

Pour bien comprendre la situation actuelle et pénétrer parfaitement le sens de la guerre dans le Pacifique, pour en parler avec autorité et la juger sainement il faut avoir lu l'ouvrage remarquable de Jean Ray". Un volume de 250 pages avec deux cartes.

LE COUVRE-FEU

par le R. P. Archambault, S.J.

Il y a longtemps qu'un groupe de citoyens de Montréal, intéressés au bien des enfants, recommandant aux parents de les garder à la maison le soir. Devant l'inutilité de leurs efforts, et vu que la guerre rend ces sorties nocturnes encore plus dangereuses, ils demandent maintenant qu'elles soient défendues par la loi. C'est l'institution du couvre-feu, déjà en vigueur dans plusieurs villes.

Pour éclairer l'opinion sur cette mesure, le R. P. Archambault, S.J., expose en une courte brochure ses avantages et apporte le témoignage d'hommes appelés par leurs fonctions à s'occuper des enfants. Il répond aussi aux principales objections qui peuvent être soulevées.

Cette plaquette se vend 10 sous l'exemplaire, à l'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Aventuriers, artistes, grands hommes

par Pierre Daviault

La carrière de M. Pierre Daviault linguiste est déjà féconde. Il a donné, sur un sujet difficile entre tous, la traduction, des preuves d'une solidité rare. Ces abondantes compilations supportent d'innombrables recherches, des lectures variées et attentives.

M. Pierre Daviault, grand lecteur devant l'Eternel, s'est laissé séduire par ces figures originales, par ces vies extraordinaires que la grande Histoire dédaigne parfois, mais dont la connaissance nous fait entrer de plein pied dans l'atmosphère d'une époque.

Aventuriers, artistes, grands hommes, voilà un titre qui promet quelques heures d'une lecture passionnante comme un roman policier. L'auteur y résume le plus agréablement du monde

l'existence de glorieux truands (quelques-uns Canadiens), de femmes audacieuses, d'égéries rouées, d'artistes originaux, de grands personnages mystérieux, Il y le don de les placer dans leur cadre; et l'on pénètre avec lui dans les arcanes de l'Histoire, où s'agitent—comme de nos jours—une humanité assoiffée d'argent et de gloire, poursuivie par une destinée implacable, ou douée d'une certaine grandeur. Aventuriers, artistes, grands hommes sera un ouvrage précieux pour tous les curieux qui n'ont pas le courage—ou les loisirs—de lire de nombreuses biographies.

Aventuriers, artistes, grands hommes, par Pierre Daviault, est en vente au prix de \$1.00 (\$1.10 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

"Nous maintiendrons..."

par M. Antoine Rivard, C. R.

L'Oeuvre des Tracts vient de publier dans la collection de ses brochures mensuelles, pour répondre à plusieurs demandes qui lui avaient été faites, la causerie que M. Antoine Rivard donnait il y a quelques semaines au club Kiwanis-Saint-Laurent. L'orateur expose d'abord les dangers qui nous menacent, puis de quelle façon l'éducation de l'enfant peut les écarter. Il établit ensuite la situation de l'enseignement dans notre province et montre le danger de certaines réformes actuellement préconisées.

Cette brochure, d'une typographie nette, se présente sous une couverture en couleur, ornée d'un dessin allégorique. Elle se vend 10 sous l'exemplaire à l'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Progrès notable de la Montréal Life

La Montreal Life Insurance Company a fait un progrès remarquable au cours de l'année dernière, l'assurance en vigueur accusant une augmentation de 9.5 pour cent à \$59,380,156. L'actif de la compagnie atteint maintenant \$9,089,792, une augmentation de \$778,706 par rapport à l'année précédente. Les recettes nettes provenant des primes se sont accrues de \$81,061 au total de \$1,541,848. Le taux moyen des intérêts gagnés sur les placements a été de 5.09 pour cent.

M. Arthur-P. Earle, président, fait remarquer que vu la rareté des matières premières et de la main-d'oeuvre, la construction de maisons d'habitations est presque immobilisée de sorte qu'il y eut peu de demande pour des prêts sur hypothèques. Les prêts sur polices et les rachats ont diminué au plus bas niveau depuis plusieurs années. Les prêts sur polices consentis par la Montreal Life ne représentent que 8.60 pour cent de son actif engagé, comparativement au niveau élevé de 20.28 pour cent au 31 décembre 1932.

M. Earle dit qu'il prévoit une hausse constante dans le taux de

rendement des placements des compagnies, d'assurance et ce pour trois raisons l'aide financière illimitée de ces compagnies à l'effort de guerre du pays, la hausse de la valeur négociable de toutes les obligations de la première catégorie et la diminution constante des prêts sur polices et sur hypothèque.

POUR OBTENIR DE MEILLEURS SALAIRES AUX BUCHERONS

L'honorable monsieur Rochette, ministre du Travail, de qui relève la Commission du Salaire minimum, vient de faire part à la presse du fait que cet organisme était en train de fixer un nouveau taux plus élevé des salaires payés aux bûcherons, lorsque le gouvernement d'Ottawa adopta, contre l'inflation, des mesures qui stabilisèrent les salaires. Cette initiative empêcha donc le gouvernement provincial de mettre en force sa nouvelle ordonnance.

"Quoi qu'il en soit, déclara le ministre, je fais actuellement, auprès du Bureau Régional du Travail en Temps de Guerre, de nouvelles démarches afin d'obtenir pour tous les employés de la forêt, soit une augmentation pour salaire basiques, soit un boni de vie chère".

L'honorable monsieur Rochette, en compagnie du sous-ministre du Travail, monsieur Gérard Tremblay, et du chef du service des Bûcherons de la Commission du salaire minimum, monsieur McCaffrey, a discuté cette question en présence des journalistes et des députés des régions forestières, messieurs J.-L. Fillion, Lac St-Jean, Thomas Lapointe, Wolfe, W.-J. Duffy, Compton, M.-P. Beaulac, St-Maurice, Georges Potvin, Roberval, P.-D. Goulet, Témiscamingue, J.-C. Nadon, Gatineau, Félix Allard, Abitibi, Jacques Dumoulin, Montmorency, Henri-E. Renault, Beauce, J.-O. Dillon Duval, Montcalm, Perrault Casgrain, Gaspé-Nord, Lucien Plamondon, Portneuf, et J.-A. Beaulieu, Témiscouata.

Les députés des régions forestières qui assistaient à cette entrevue ont semblé satisfaits des explications données et l'honorable monsieur Rochette communiqua ensuite à la presse cette copie de l'arrêté ministériel signé par tous les commissaires de la Commission du Salaire Minimum, que le gouvernement provincial se proposait de mettre en force lorsqu'intervint le décret fédéral.

COPIE COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM

Ordonnance no 39 Exploitation des Forêts Ordonnance d'amendement du 18 novembre 1941.

La Commission du salaire minimum, conformément à la Loi du salaire cinimum (4 déc. VI, Ch. 39).

1 Ordonnance no 39 amendée. L'ordonnance no 39 de la Commission du salaire minimum, concernant les ouvriers affectés à l'exploitation des forêts, datée du 28 avril 1941 et approuvée par le Lieutenant-gouverneur en conseil le 30 avril 1941 par arrêté portant le numéro 1031, est amendée comme suit :

A) Les taux de salaire minimum à l'heure, au mois à la pièce ou a forfait, de même que les prix de pensions fi-

Saveur Parfaite THE "SALADA"

xée par la dite ordonnance sont remplacés par les mêmes taux et prix augmentés chacun de dix pour cent (10 p.c.)

B.) Les dispositions de la dite ordonnance doivent se lire comme se référant aux taux présentement majorés et tels que majorés par la présente ordonnance.

2 Entrée en vigueur: La pré-

sente ordonnance d'amendement du 18 novembre 1941 entrera en vigueur le quinzième jour de sa publication dans la Gazette officielle.

Fait et passé en la cité de Québec, ce dix-huitième jour du mois de novembre en l'année mil neuf cent quarante-et-un.

Le Président, Ferdinand ROY.

LES MOTS CROISÉS

La solution de ce problème paraîtra dans notre prochaine édition.

Grid for crossword puzzle with 15 columns and 15 rows.

HORIZONTALEMENT

- 1—Qui a la forme d'une tache. — Première femme.
2—Toute substance végétale qui répand une odeur suave. — Ville du nord de l'Afrique.
3—Adj. poss. — Assaisonne les mets — Ce qui est contre le droit, la justice, la raison.
4—Prière. — Du verbe être. — A-vaire. — Transpire.
5—Grande île au nord du Japon. — Délai relâche. — Senior (abrév.)
6—Basane molle et colorée qui sert à la reliure. — Presqu'île de l'Amérique du Sud.
7—Rivière qui arrose le Nouv. Mexique et l'Arizona. — Tige creuse du blé et de certaines plantes.
8—Division du compas. — Cheval de taille moyenne. — Monnaie japonaise. — Fils de Jacob.
9—Panneau de bois qui se referme sur une fenêtre. — Nage.
10—Poésie en l'honneur de la Vierge au moyen-âge. — Ville du Mass. (Etats-Unis).
11—Note de musique. — Les enfants n'aiment pas son huile. — Plante purgative.
12—Pièce d'échec. — Propre. — Malpropre — Pour la 3ième fois.
13—Epoques. — Genre de mammifères prosimiens, de l'Inde. — Dieu soleil égyptien.
14—... Lenclos — Physicien allemand (1724-1802).
15—Roi de Juda — Mélange composé de choses diverses.

VERTICALEMENT

- 1—Forme de bail — Poisson de mer très vorace.
2—Sorte de noix — Lieu de l'arène où l'on tient les taureaux enfermés.
3—Adverbe — Espèce d'euphorbe. — V. d'Allemagne.
4—Bison d'Europe — Enlève — Dépt. de France. — Sud-ouest (abrév.)

- 5—...?... de Vega — Poète espagnol (1562-1635) — Merlan à chair délicate. — Lac d'Afrique.
6—Prend pour modèle. — Adoucir les moeurs.
7—Visage. — Oint. — Terme de loi. (abrév.)
8—Déplace — Etat physiologique des animaux — Adj. poss. — Nom propre féminin.
9—Note musicale. — Quittances. — Linguiste allemand (1791-1867).
10—Genre de passifloracées de l'Amérique tropicale. — Ténor italien (1810-1883).
11—Conj. — Personne qui a un caractère de grandeur gigantesque. — L'Indus.
12—Note de musique — Croix de St-Antoine — Plate-forme flottante — Au-dessus de.
13—Ville grecque — Caillou—Conj.
14—Principe des maladies contagieuses — Rétablir après un écart.
15—Sorte de natte sur laquelle se couche un Oriental — Cap. de la Guyane anglaise.

Solution de notre édition précédente.

Solution grid for the crossword puzzle with 15 columns and 15 rows.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

REDIGE EN COLLABORATION.

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Administrateur : GERARD LEGARE.

DIXIEME ANNEE

RIMOUSKI, 3 AVRIL 1942

NUMERO 8

Matérialisme et guerre

Il est curieux d'observer jusqu'où la recherche du bien-être matériel peut pousser l'homme. Cet instinct, conditionné par tous les réflexes physiques qui nous font fuir la douleur et l'effort, semble manquer son but par les contradictions qu'il implique et les conséquences qu'il entraîne.

Depuis des siècles que les hommes naissent, vivent et meurent, ils ont toujours poursuivi, du moins dans la masse, les satisfactions qu'apportent les richesses. L'immense majorité des humains a toujours dû se contenter d'une vie étreinte par les nécessités d'un travail continu et pénible, privée de ces horizons intellectuels dont les chatolements ne se dévoilent qu'à ceux qui disposent de loisirs. Seuls quelques hommes et quelques groupes parvinrent parfois à s'asservir la production d'un nombre suffisant de leurs semblables, pour étayer leur oisiveté et satisfaire leur goût désordonné du luxe. La punition suivait presque toujours immédiatement l'atteinte de ces ambitions matérielles. Cruauté et rapacité du côté de l'esprit, paresse et luxure pour le corps, entraînaient presque inévitablement la déchéance morale et la dégénérescence physique. Puis, c'étaient ces luttes fratricides et sans cesse renouvelées pour la possession du pouvoir, ces révoltes toujours grondantes des exploités qui faisaient que la richesse demeurait factice, trompeuse et passagère.

Lorsque des peuples s'assurèrent une partie par trop grande de l'abondance mondiale, comme au temps des romains, des voisins envieux, affamés et guerriers, finissaient toujours par saccager, ruiner ou dépouiller les heureux possesseurs. Dans ces temps anciens, la liberté n'avait que peu de défenseurs. Peu de gens en parlaient, moins la connaissaient. Elle n'existait que chez les barbares, peuplades pauvres ou chaque individu devait travailler pour vivre. Chez les nations riches, on parlait davantage de liberté, surtout quand on rappelait les temps passés, alors que les ancêtres étaient pauvres et frugaux.

Avec l'accumulation des biens et l'établissement d'une classe dirigeante, les restrictions sociales créées pour la protection du patrimoine, pour la conservation des privilèges et finalement pour le maintien des colons, esclaves et vulgaire plèbe dans la position d'infériorité de producteurs, avaient eu pour conséquence la suppression presque complète de la liberté individuelle. Déjà alors, les historiens et les philosophes constataient que la richesse amollissait les hommes et causait la perte de la liberté comme la chute des empires.

Nous assistons de nos jours à la répétition de l'histoire ancienne. Les peuples riches s'étaient endormis dans les délices de leur civilisation coussinée, pendant qu'à côté d'eux grandissaient et se fortifiaient, des groupements d'hommes moins fortunés, avides et possédés de l'esprit de conquête. Les premières attaques se produisirent il y a près de deux siècles, se continuant en augmentant d'intensité jusqu'aux grandes invasions de 1914 et de 1939, encore en cours. Nous constatons dans l'histoire ce fait curieux que seuls les peuples qui renoncèrent à leur opulence et à la mollesse de leur luxe, ou qui se donnèrent des rois dominateurs ou des tyrans réformateurs, surent conserver leurs biens et leurs acquisitions territoriales. Les peuples riches : France, Angleterre, Etats-Unis n'étaient pas sous la domination de tyrans, au contraire la liberté régnait en souverain dans ces pays, en principe pour tous, en fait pour la majorité. Par contre l'irresponsabilité des individus et des gouvernements prenait de l'ascendant : le travail n'était plus obligatoire aux riches et aux pauvres; la notion que l'on pouvait s'enrichir sans travailler se répandait de plus en plus; l'on affectait de croire et l'on croyait que l'on pouvait maintenir ses possessions sans lutter mais en achetant ceux dont les convoitises devenaient menaçantes; les arguments moraux en faveur de la paix supplantaient l'établissement de forces armées et la police de l'état; l'amour désordonné de la vie et la crainte de la mort obscurcissaient les esprits et paralysaient même l'instinct de conservation.

La guerre dure depuis deux ans et demi et nous constatons que pour conserver leurs biens les pays attaqués devront les sacrifier. Pour sauvegarder cette liberté tant aimée, les pays attaqués sont forcés de la supprimer. Bâtir, édifier, accumuler, puis ruiner, détruire, piller, le cycle historique est en voie d'accomplissement. Petit à petit d'abord, puis avec un mouvement d'accélération effarant, nous nous acheminons vers la liquidation des richesses et des libertés conquises par les démocraties. Vraiment les biens les plus matériels sont les moins substantiels, les plus fugitifs. La civilisation, cette émanation de l'esprit humain, est quelque chose de bien instable, de bien précaire, oscillant toujours du pôle de l'idéal à celui de la barbarie. La fraternité des hommes si souvent déclarée, quasi jamais pratiquée est aussi loin de l'humanité qu'au temps du Christ.

Nous entrons dans une période terrible de changements, de transmutations, où dans le creuset de la guerre fondent et s'envolent les valeurs instables auxquelles les peuples avaient atta-

ché leurs cœurs. Rien ne sera maintenu et rien ne sera rétabli tant que certaines vérités premières ne seront pas reconnues. Voici quelques unes de ces vérités : pour survivre il faut savoir sacrifier, pour vivre, il faut savoir mourir; la seule et véritable liberté est celle de l'âme; la seule civilisation sera celle fondée sur le Christ.

Hermès.

LA GUERRE EST UNE CHOSE QU'IL FAUT FINIR ET GAGNER

La guerre totale est passée cette semaine de la théorie à la réalité alors que le peuple du Canada apprenait chez lui ce qu'on attendait de la part de chaque homme et de chaque femme. La vie quotidienne et le travail de tous les jours sont ou seront complètement changés. Le Canada a mobilisé le travail et le capital humain. Quant à la richesse, elle l'est déjà par les taxes, le surplus des profits et les emprunts.

Personne ne saurait prévoir dès maintenant l'exacte portée de la mobilisation du travail dans le Québec mais il demeure certain qu'à mesure que s'accroissent les exigences de la vie militaire, un plus grand nombre de jeunes gens seront appelés à servir dans les armées et à défendre les côtes de l'Atlantique et du Pacifique. La défense de ces mêmes côtes paraissait purement théorique, il y a quelque mois à peine, et aujourd'hui nous constatons que nous sommes presque à la ligne de front.

Les fermiers, qui constituent encore une bonne partie de notre population, se sentent rassurés devant la garantie que leurs fils ne seront pas appelés pour du service militaire alors que les travaux des champs et de la ferme devront les retenir au service du pays. L'exode des campagnes vers la ville cessera presque subitement et on peut prévoir un vaste retour à la terre. La main d'oeuvre ne devrait plus y faire défaut et notre agriculture devrait fournir plus qu'il nous est nécessaire. L'agriculture prend ainsi l'importance des industries de guerre et le fermier ne sera pas laissé sans aide.

Dans la foule des autres positions et travaux, le sort et la situation des Canadiens ne sont certes pas aussi bien définis et précis. D'après la loi nouvelle, aucune industrie non-essentielle peut employer des hommes entre les âges de 17 à 45 ans. C'est à dire que personne, dans cette limite d'âge ne pourra trouver de nouvel emploi, en-dehors des industries essentielles ou de l'armée. Ceux qui sont actuellement à l'emploi pourront garder cet emploi jusqu'à ce qu'ils soient appelés à servir ailleurs. Dans une période de quelques semaines ou quelques mois, le pays fera appel à une foule de ces hommes, alors remplacés par des femmes, pour les faire servir soit dans l'armée ou soit dans les industries essentielles à la guerre. C'est le premier grand dérangement national important depuis notre entrée en guerre.

La réaction du public devant cet appel à la mobilisation du travail en vue de la guerre totale a été sympathique et raisonnée. Plus peut-être que certains de nos dirigeants, le peuple se rend compte des grandes vérités et des ultimes exigences de la guerre. Ainsi dans le Québec, personne ne considère la guerre avec complaisance et sécurité. Tout le monde veut en finir et veut aussi prendre les moyens, consentir les sacrifices pour en finir. De tout ce que le pays a demandé au peuple pour l'effort de guerre : enrôlement, épargne, emprunts, récupération, travail, etc., la province de Québec a fait excellente réponse.

L'imminence du danger et le souci constant de préserver nos libertés et notre vie française font que pour nous la guerre est une chose qu'il faut finir et gagner.

DE TOUT DE PARTOUT

O PRINTEMPS QUAND TU NOUS TIENS !

Ah! toute la poésie des petits bourgeois naissants! Oh! les frais parfums du printemps! Oh! le réveil de la terre, qui comme la belle au bois dormant, a dormi tout l'hiver, d'un sommeil blanc et doux... Voilà ce que les poètes ont chanté; mais à se demander si les poètes vont chanter cette année sur cet éternel sujet : le printemps. Sûrement pas les poètes rimouskois, car

lorsqu'ils voudront sortir pour rimer sur les petits bourgeois et qu'ils sentiront soudain dans leurs par-dessus, et par le fait même dans leurs souliers quelque chose de froid et de mouillé : de la neige fondante, cela les ramènera directement à la réalité, ils songeront alors à s'en tirer avec le plus de dextérité possible. D'après moi, cela prendra tout leur temps et coupera net l'inspiration...

Il faut dire aussi que les rues de Rimouski ne sont pas inspiratrices du tout. C'est vraiment rigolo de voir chacun exécuter son pas de danse particulier pour éviter une flaque d'eau, un trou. Chacun y met du sien, c'est le cas de le dire. Je ne sais quel effet cela aurait, si tout le mon-

de faisait sur le trottoir l'été, les sparages pratiqués sur le même trottoir au printemps...

On a vu plusieurs particuliers marcher tout bonnement dans la rue, car si elle est aussi mouillée qu'à côté elle est assurément moins raboteuse. Ces personnes font bien de prendre les sentiers larges, la route aplanie, le chemin du roi, quoi! Le problème sera maintenant de trouver un endroit pour faire circuler les chevaux et les automobiles puisque les piétons marchent dans la rue.

Voilà ce que nous amène le printemps, avec ses petits bourgeons, ses effluves embaumés... Mais quand la ville fait tout son possible et que les piétons marchent du mieux qu'ils peuvent, que peut-on espérer de mieux ?

Réal East.
Rimouski.

LA PEUR DU MIRACLE

Le Gouvernement britannique refuse de croire au miracle et continue le paiement d'une pension à un soldat guéri à Lourdes.

New York.—Il est rare de trouver des gouvernements qui s'obstinent à vouloir payer des pensions à des personnes qui n'en veulent pas, mais il est encore plus rare de voir quelqu'un demander que son nom soit rayé de la liste des pensions de guerre. Mais le Gouvernement britannique et John Traynor remplissent respectivement ces rôles.

Traynor, un héros de la première guerre mondiale, était une ruine physique, lorsque l'Armistice mit fin au conflit. Il avait une affreuse plaie à la tête, les jambes paralysées, des plaies gangrenées et il souffrait d'épilepsie. Les médecins de Londres le prononcèrent incurable. Mais Traynor, qui était catholique, n'accepta pas leur verdict et se rendit à Lourdes.

Arrivé là, il fut porté sur un brancard jusqu'aux bains et immergé pendant quelques minutes dans l'eau provenant de la source indiquée par sainte Bernadette au siècle dernier. Quelques heures plus tard, pendant la procession du Saint Sacrement, il se leva soudainement de son brancard et marcha vers ses amis. Les afflictions physiques étaient disparues. Selon les médecins qui l'examinèrent immédiatement après, il avait été guéri complètement et instantanément.

Lorsque Traynor retourna à Londres il se rendit chez les personnages officiels du Gouvernement pour leur faire connaître sa guérison et l'inutilité de lui continuer le paiement d'une pension. Mais les personnages du gouvernement ne croient pas aux miracles, ou n'ont pas la permission de reconnaître leur existence, car Traynor est encore regardé comme incurable et reçoit toujours sa pension.

Traynor à Londres chaque année
Celui qui a reçu cette grande faveur spirituelle n'a aucun doute au sujet de son caractère miraculeux. Chaque année il retourne à Lourdes pour agir comme brancardier en faveur de ma-

(Suite en page quatre)

RÉSOLUTION DU BARREAU DU DISTRICT DE RIMOUSKI

EN DATE DU 9 MARS 1942

—:A:—

Le 6 décembre 1941, le conseil général du Barreau passa une résolution devenue en vigueur le 22 janvier 1942, à l'effet d'ajouter au paragraphe 23 de l'article 54 des règlements du Barreau l'alinéa suivant :

"Cependant, dans le cas où le mandat confié à un avocat ne concerne que la collection ou la perception de comptes pour marchandises vendues, services rendus ou ouvrage fait; lettres de change; reconnaissance de dettes ou loyers dus, cette énumération étant strictement limitative, l'avocat peut, par écrit, convenir d'avance avec son client de lui charger, au lieu et place des frais de lettres et honoraires établis par les tarifs, une commission sur le montant perçu sur le capital.

Dans aucun cas, cependant, l'avocat ne peut renoncer à ses déboursés de Cour et d'huissier.

Telle convention devient nulle de plein droit si l'action est contestée.

Aucune telle convention ne peut être faite dans le cas d'action accompagnée de mesures provisionnelles ou à conclusions mixtes.

Le tout sans préjudice au droit de l'avocat d'exiger du débiteur les honoraires et frais de lettres prévus dans les tarifs.

Pour donner suite à cet amendement et dans le cadre de ces données, les membres du Barreau du district de Rimouski, à une réunion plénière, tenue au Palais de Justice à Rimouski, le 9 mars, 1942, à une heure et demie p.m. ont unanimement arrêté ce qui suit :

"Qu'à dater de ce jour, une commission MINIMA sera chargée au client sur tout montant perçu sur le capital original, à la date de la demande, soit à la suite d'une lettre d'avocat ou d'une action en justice, conformément à l'échelle ci-après établie :

A) Sur toute réclamation de \$10.00 ou de moins de \$10.00, une commission de 25 p.c.

A) Sur toute réclamation dont 51 p.c. du capital original remonte à 9 ans et plus, également 25 p. c.

SUR TOUTE RECLAMATION

B) De \$10.00 à \$50.00 15 p.c.

C) De \$50.00 à \$100.00, 12 p.c.

D) De \$100.00 à \$300.00 10p.c.

E) De 300.00 à \$1,000.00, 5 p.c.

F) De \$1,000.00 et au-dessus 2 p.c.

Nous, soussignés, MEMBRES DU BARREAU DU DISTRICT DE RIMOUSKI, convenons d'adhérer à cette résolution et d'en respecter la teneur.

La petite industrie

Ces jours derniers, certains propriétaires d'industries de la Province de Québec se sont réunis à Montréal dans le but de former une association qui groupera tous les petits manufacturiers de la province.

Devant les rigoureuses restrictions du Département des Munitions et des Approvisionnements sur toute production qui servira à d'autres fins que cel-

les de la guerre, la petite industrie du Québec se sent ébranlée dans sa base même. Le besoin se fait de plus en plus pressant pour les petits industriels de se grouper et de présenter aux dirigeants du pays un rapport détaillé de la capacité de production de la petite industrie de notre province.

A cette fin, un questionnaire relatif à la machinerie, l'outillage et la main-d'oeuvre disponibles a été rédigé. Ce questionnaire sera remis sur demande à tous ceux que le projet intéresse en s'adressant au bureau temporaire du Comité d'Organisation de la Petite Industrie du Québec, 4700 rue Iberville, Montréal. Après avoir été dûment et soigneusement rempli, le questionnaire devra être retourné sans délai au bureau du Comité de l'Organisation.

Chansons d'enfants et rondes enfantines

—:O:—

A CJBR

Les vieilles chansons françaises de l'émission préparée par M. J. Murray Gibbon, historien et folkloriste et Claude Champagne, directeur des cours de musique aux écoles de la Commission scolaire catholique de Montréal nous ramèneront le 5 avril, c'est-à-dire le jour de Pâques, à ces bluettes charmantes que sont les rondes enfantines. Et parce que c'est Pâques, le programme débutera avec une vieille chanson intitulée "les Cloches", chanson qui est venue sur les bords du Saint-Laurent avec nos ancêtres et qui reste en faveur encore dans nos écoles et nos couvents. Peut-être cet air évoquera-t-il de tendres souvenirs.

De leur maisonnette à jour
Les cloches, les cloches
Répandent leur carillon,
Les cloches des tours
Sur tous les villages proches,
Les cloches aux sons éparpillés

Comme grappes
S'échappent
Des bois
Et tombent, éparpillées
Jonchées d'émoi
Sur les côteaux,
Où ricochent
Les cloches.

Que d'autres jolis airs nous feront entendre Anna Malenfant, Camille Bernard et Jules Jacob à ce concert. Citons au hasard : Ah! vous dirai-je maman, Nous n'irons plus au bois, Cadet Roussel, Le Bon roi Dagobert, il était une bergère. On remarque une fable de LaFontaine Le Rat de ville mis en musique par un compositeur dont le nom nous est inconnu. Il n'est pas douteux que les petits tout comme les grands se tiendront à l'écoute avec les artistes de Radio-Canada pour entendre les airs qu'ils ont appris à fredonner sur les genoux de la grand'maman.

Élections à la Croix Rouge à Baie-Comeau

—:O:—

L'assemblée annuelle de la société Canadienne de la Croix Rouge, pour le district de Baie Comeau et de la Côte Nord, a eu lieu le 24 février à 2h.30 de l'après-midi, dans le grand salon de Centre Sportif.

Les officiers pour l'année ont été élus comme suit: présidents honoraires, Son Excellence Mgr Labrie, évêque de la Côte Nord, le Rév. Père Ls.-Ph. Gagné, le R. P. L. Gourleay, M. G.-J. Lane, le Dr D.-S. Churber, M. H.-A. Sewell. Présidente: Mme H.-A. Sewell, vice-présidentes, Mmes A. Baron, A. Babin, J.-A. Duchesneau, et A.-A. Corbière; secrétaire, Mlle May Geoffrion; trésorière, Mme Aurèle Bernier; auditeur, M. J.-N. Caron de la Banque Canadienne Nationale.

Le comité exécutif comprend : Mmes G.-J. Lane, R. Hayes, D.-S. Thurber, J. Lever, P. Gousse, J. Perron, E. Savigny; Charles Cyr, de Sept-Iles, H. Legallais, de Baie Trinité, T.-B. Fraser, de

Franquelin; W. Barrolet de Ber-simis, C. Sharp de Chute aux Outardes, Mme H. Wilson s'occupe de l'organisation, Mme A. Baron des travaux, Mme P. Lemoine des fournitures et Mmes P. Neil et P. Curadeau des visiteurs.

Double sentence

—:O:—

Un homme des Méchins qui avait déjà reçu une sentence de 20 mois d'emprisonnement lors des assises criminelles la semaine dernière, a reçu de nouveau une sentence de 18 mois d'emprisonnement lundi matin, après avoir été trouvé coupable d'offense à la morale. Les deux peines seront purgées concurremment.

DE TOUT DE PARTOUT

Suite de la page 3

—:O:—

lades qui demandent la même faveur. Plusieurs autres parmi ceux qui ont été guéris à Lourdes continuent cette coutume en vue d'exprimer leur reconnais-

sance pendant toute la vie. Robuste et fort Traynor gagne maintenant sa vie en chargeant et conduisant un camion à charbon.

Cette histoire est raconté en partie par Morris Markey, un non catholique, dans la deuxième d'une série d'articles parus dans le magazine "Liberty", sous le titre: "Science looks at the Healings of Lourdes".

En réponse à la question: "Ce qui est arrivé à Traynor était-il un miracle", Markey fait connaître le témoignage d'autorités différant par la foi et les opinions philosophiques. Le docteur Auguste Vallet, chef du Bureau médical de Lourdes, dit que les guérisons sont, en un certain sens, une suspension des lois de la nature et démontrent l'intervention d'un principe qui domine ces lois. L'auteur est Dieu, et "la logique nous force à admettre que les guérisons arrivent par l'intervention de Dieu: car il est impossible d'expliquer autrement comment les lois de la nature peuvent être réduites à l'impuissance dans un si grand nombre de cas".

L'Ordre Social.



APRÈS LA TÂCHE QUOTIDIENNE...

Du matin au soir, sous un soleil brûlant, le laboureur a lutté contre les éléments et brisé les résistances de la terre. Tout le jour, l'ouvrier a rivalisé d'adresse et de rapidité avec sa machine ou bravé la chaleur d'un fourneau où gronde un feu d'enfer...

La tâche quotidienne s'achève. L'homme des champs et le travailleur industriel déposent leurs outils, épongent leur front ruisselant et songent à la joie du rafraîchissement et du repos. Ils vont se détendre en dégustant le verre

de bière qui les attend tous deux. Pour l'un et l'autre, ce breuvage fut, de temps immémorial, un gage de sobriété et de modération, vertus sereines qui sont dans la tradition de la vie agricole et de la vie ouvrière.

Et ils l'ont tellement gagnée, cette heure de relâche, eux sur qui reposent l'avenir et la grandeur de la patrie!

Saluons le laboureur et l'ouvrier: ils sont les deux piliers d'un ordre social fondé sur le bon sens et la mesure.



BREWERS INDUSTRIAL FOUNDATION OF CANADA

"LE THEATRE A LA RADIO"

CJBR présente régulièrement chaque semaine, deux émissions de réalisations théâtrales sur les ondes.

Il faut noter aussi, qu'à l'occasion de la grande semaine des marchands de Rimouski, nos auditeurs ont pu goûter une comédie et un drame, gracieusement offerts par l'Association des marchands détaillants de Rimouski.

En général, les auditeurs se représentent mal la somme de travail qui requiert la préparation et la mise en onde d'une émission de ce genre. C'est tout à fait dans l'ordre, car le rôle des réalisateurs est de produire un travail qui ne sent pas l'effort, mais qui au contraire se déroule avec la plus grande facilité apparente.

C'est notre intention, pour le bénéfice de nos auditeurs et des lecteurs de l'Echo, d'écrire quelques notes à ce sujet dans cette chronique. Nous essaierons de décrire aussi convenablement que possible, la marche d'une réalisation depuis son point de départ, jusqu'à sa présentation sur les ondes. Pour cette semaine, nous nous contenterons de parler de l'adaptation du texte.

Nous prendrons comme exemple: "Une cause célèbre", drame de A. Dennery et Cormon, dont vous avez déjà entendu les 3 premiers épisodes. "Une cause célèbre", est puisé au répertoire du drame populaire français.

C'est avant tout une oeuvre scénique, écrite à une période où on ne soupçonnait même pas la radio. C'est dire comment elle peut s'éloigner des exigences d'un théâtre qui veut que seules l'oreille et l'imagination soient intéressées.

Il a donc fallu adapter l'oeuvre pour la radio. Ce fut le travail de Jean Suis, qui, croyez-m'en, pour la circonstance, aurait pu s'appeler Jean Sue, tellement les sueurs lui ont inondé le front. Ce qu'il a fallu biffer de texte, en rajouter et en refondre.

L'adaptation exige de son auteur, beaucoup d'imagination et de sens radiophonique. J'entends par sens radiophonique, cette faculté d'imaginer ce que sera l'émission telle qu'entendue par l'auditeur, afin d'apporter les éléments nécessaires à sa facture et d'éviter ce qui pourrait nuire à son succès. L'adaptation demande une patience et une attention soutenue, devant la quantité de détails qu'il ne faut pas oublier, tout en tenant compte des possibilités de réalisation, selon les moyens mis à notre disposition.

Celui qui adapte doit prévoir la venue des scènes, leur enchaînement, rendu possible par la transition musicale, dont nous parlerons plus tard.

Il faut aussi minuter approximativement le texte, afin de diviser la pièce en différentes émissions, tout en gardant à chaque tranche son intérêt propre. On suit ordinairement la division normale des actes ou des tableaux, tel que l'a prévue l'auteur. Quand la chose est impossible, la tâche de l'adapter n'en est que plus difficile.

Quand tout cela est fait, le travail est remis à la copiste qui, sur son dactylographe, tape la quantité de copies requises pour le nombre d'interprètes.

Si la copie d'un sketch est un

travail bien obscur, il ne faudrait pas en sous-estimer l'importance.

Ce travail doit être fait proprement et avec un grand soin, afin que les textes soient lisibles, ce qui facilite la tâche du directeur, de l'interprète, du bruiteur et de l'opérateur. Une seule erreur de texte, non contrôlée, peut faire rater totalement une émission.

A CJBR, ce travail est ordinairement confié à Noella Forrest, qui s'en tire avec honneur. Sans doute parce qu'étant interprète elle-même, elle apprécie davantage une copie bien faite.

Dans une prochaine chronique, nous verrons comment se fait la distribution des rôles, le choix des transitions musicales et des disques à bruitages.

Raymond LAPLANTE.

ONDES PAR-ÇI... ONDES PAR-LÀ...

Le révérend Père Pie-Marie Gaudrault, provincial des Pères Dominicains, sera le conférencier du Comité de la Survivance française, à Radio-Canada, le samedi à sept heures quinze du soir. Le père Gaudrault parlera de Mgr Paquet, l'éminent théologien, fondateur de l'Académie Saint-Thomas, décédé à Québec.

En dépit du nombre sans cesse grandissant des émissions qu'exigent les services de guerre, le concert à Radio-Canada n'a pas été négligé. Depuis cinq ans que la Société Radio-Canada est en existence, le nombre d'heures consacrées à la musique a augmenté dans des proportions appréciables. Les statistiques démontrent que lorsque la Société, en 1936, succède à la Commission de la radio, les postes transmettaient environ sept heures de musique par jour; il est vrai que l'horaire de la radiophonie n'était pas ce qu'il est actuellement; à la fin de 1941, les auditeurs pouvaient capter environ dix-huit heures de musique par jour, y inclus cependant les thèmes mélodiques et les airs diffusés au cours des émissions théâtrales, etc.

Fait à signaler, l'orchestre Chuhaldin donnait le jeudi, 28, son 400ème concert. L'orchestre des Concerts Symphoniques, avec Désiré Defauw, l'Orchestre de Radio-Canada avec Jean Beaudet, la musique de Sérénade pour cordes avec Jean Deslauriers, la musique des Grenadier Guards avec le capitaine J. J. Gagnier, l'Opérette avec Jean Beaudet, l'Opéra du Metropolitan, la musique de chambre, le récital vocal ou instrumental, etc. "Il n'y a rien en ce temps de dures épreuves comme la musique pour aider au relèvement du moral", disait récemment le directeur musical de la N. B. C. Samuel Chotzinoff.

M. Maurice Gendron vient d'être élu président du comité du personnel des postes de Radio-Canada à Montréal. Il succède à M. D. Wilson.

Le dimanche, 5 avril, à huit heures et demie, aux postes du réseau anglais de Radio-Canada

—à Montréal, par C.B.M.—sketch consacré à notre marine de guerre sous le titre "The Convoy got through" C'est un récit dramatique de l'indomptable courage des marins dans l'Atlantique. Ce sketch a été écrit et réglé en collaboration avec la Marine Royale canadienne.

Radio-Canada reçoit chaque jour des centaines de lettres. Ce sont des demandes de renseignements aux divers services des émissions. Malheureusement, des correspondants signent d'une façon illisible ou omettent leurs adresses. Quelque fois, l'enveloppe porte l'indicatif d'un poste autre que celui auquel elle est adressée. Le mieux est d'inscrire le nom de Radio-Canada plutôt que celui de l'indicatif. On écrira donc Radio-Canada, le nom de la rue et le nom de la ville. Exemple: Radio-Canada, rue Ste-Catherine, 1231, ouest, Montréal.

LE CHANT DU MONDE

Une reprise à Radio-Canada de ce concert vocal.

Radio-Canada vient de remettre à l'affiche un programme de chant qui, les années dernières, a obtenu beaucoup de succès. Le grand public s'y est intéressé et plus particulièrement les étudiants en musique. Le Chant du Monde, c'est la musique que des auditeurs n'ont pas oubliée—se propose, le lundi, 6 avril et les lundis suivants, à neuf heures et demie du soir, de faire le tour des principaux pays musicalement, c'est-à-dire de faire connaître ce que chaque pays, chaque folklore, chaque répertoire national possède de richesses en fait de musique vocale. Véritable cours d'histoire du chant, si l'on veut.

M. Victor Brault, fondateur et directeur de la Cantoria, apportera son précieux concours à cette émission artistique. Les concerts et les causeries qu'il a données avec le concours des chanteurs qu'il a formés lui ont valu les félicitations de la critique musicale, "Connaître le Chant du monde", a-t-il dit, dans une causerie, "c'est connaître quelque chose de l'histoire, quelque chose de l'humanité". On pénètre l'âme d'un peuple, ses aspirations, ses joies comme ses angoisses, par ses refrains.

Ainsi donc, en reprenant cette série d'émissions, Radio-Canada ajoutera de nouvelles pages à son palmarès d'oeuvres éducatives et particulièrement méritoires.

Les plus belles pages des grands écrivains

Estelle Mauffette et François Rozet, à Radio-Canada le soir de Pâques.

Estelle Mauffette et François Rozet, le dimanche, 5 avril, à huit heures du soir, liront quelques pages des grands écrivains français. Cette audition littéraire remplacera l'heure théâtrale qui est ajournée au dimanche, 12 avril.

Ces deux artistes se sont fait remarquer au cours de la saison par la lecture de pages de Péguy et de Daudet pour ne citer que deux auteurs. Leur programme pour le soir de Pâques se fait remarquer par un choix de pièces d'une grande valeur littéraire.



PASSEZ VOS SOIREES
AVEC
CJBR

HORAIRE DES EMISSIONS DE
SIX HEURES P.M. A LA FER-
METURE DU POSTE.

SEMAINE DU 5 AVRIL 1942

DIMANCHE, 5 AVRIL

6.00 P.M. "Programme musical"
6.15 P.M. "Radio-Journal"
6.30 Les Fureurs d'un puriste
6.45 p.m. "Joson et Josette"
7.00 p.m. "Prédication du carême"
7.45 p.m. "Une semaine de guerre"
8.00 P.M. "Le Théâtre Moderne"
9.00 P.M. "Sérénade pour cordes"
9.30 P.M. "Album de Familiar Music"
10.00 P.M. "Les plus belles Lettres."
10.30 P.M. "Concert intime"
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en Anglais
11.30 Fin des émissions.

LUNDI, 6 AVRIL

6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco Ltd"
6.15 P.M. "Radio-Journal"
6.30 P.M. "Lionel Parent chante"
6.45 Nazaire et Barnabé
7.00 P.M. "Vedette Parisienne"
7.15 P.M. "Le restaurant Alouette"
7.30 Nouvelles françaises de la BBC
7.45 P.M. Balthazar,
8.00 P.M. "Interlude"
8.05 P.M. "Hart House, String Quartet"
8.30 p.m. "S. V. P."
8.55 Bulletin de nouvelles
9.00 P.M. "L'Heure de l'Opérette"
10.00 P.M. "Le drame à la Radio"
10.30 j.m. "Don Turners Orchestra"
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

MARDI, 7 AVRIL

6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco."
6.15 Radio-Journal
6.30 P.M. "Lionel Parent chante"
6.45 Nazaire et Barnabé
7.00 P.M. "Nos savants en herbe"
7.15 Tommy Duchesne et ses chevaliers du Folklore.
7.30 Nouvelles françaises de la BBC.
7.45 P.M. Balthazar,
8.00 Les secrets du Dr Morange
8.30 Ovila Legaré et ses bout-en-train
8.45 P.M. "Les plus beaux disques"
9.00 P.M. "Un quart d'heure avec Chs Peguy"
9.15 "Mélodies du soir"
9.30 p.m. "François Rozet diseur"
10.00 P.M. "St. Matthew Passion"
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

MERCREDI, 8 AVRIL

6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco"
6.15 P.M. Radio-Journal.
6.30 P.M. "Lionel Parent chante".

6.45 P.M. "Nazaire et Barnabé"
7.00 P.M. "Vedette Parisienne"
7.15 Un homme et son péché
7.30 Nouvelles françaises de la BBC.
7.45 P.M. Balthazar,
8.00 P.M. "Canadian Grenadier Guards Band"
8.30 P.M. "La Course au Trésor".
9.00 P.M. "J'ai un coeur à chaque étage."
9.30 P.M. "Sweet and low"
10.00 P.M. "Images de la Renaissance"
10.30 Jean-Baptiste s'en va-t-en guerre
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

JEUDI, 9 AVRIL

6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco."
6.15 Radio Journal
6.30 P.M. "Lionel Parent chante".
6.45 Nazaire et Barnabé
7.00 P.M. "Vedette Américaine"
7.15 Tommy Duchesne et ses chevaliers du Folklore
7.30 Nouvelles française de la BBC
7.45 P.M. Balthazar,
8.30 P.M. "Récital de chant"
8.45 P.M. "Les Oeuvres de l'Abbé Raiche."
9.00 p.m. "Maitland Farmer organiste"
9.30 P.M. "Mexicana"
10.00 P.M. "A l'ombre de la croix gammée".
10.30 P.M. "Le Théâtre sur les ondes".
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

VENREDI, 10 AVRIL

6.00 P.M. "Radio-Journal" Rock City Tobacco."
6.15 Radio-Journal
6.30 P.M. "Lionel Parent chante".
6.45 Nazaire et Barnabé
7.00 P.M. "Nos savants en herbe"
7.15 P.M. "Le restaurant Alouette"
7.30 Nouvelles françaises de la BBC.
7.45 P.M. Balthazar,
8.00 p.m. "B. T. A"
8.30 p.m. "Ovila Legaré et ses bouts-en-train".
8.45 p.m. "Musique de danse".
9.00 P.M. "L'heure de la valse".
9.30 P.M. "The Cosmopolitans"
10.00 P.M. "Special Good Friday Presentation".
10.30 P.M. "Les cahiers français"
10.45 P.M. "Les voix françaises"
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions

SAMEDI, 11 AVRIL

6.00 P.M. "Radio-Journal" Rock City Tobacco.
6.15 P.M. "Radio-Journal"
6.30 P.M. "Au rythme du tango".
6.45 P.M. "Les grands noms de notre histoire".
7.00 p.m. "La Chronique Parlementaire".
7.15 P.M. "Café Concert"
7.30 Nouvelles françaises de la BBC
7.45. p.m. "Aimez-vous les uns les autres".
8.00 Le questionnaire de la jeunesse
8.30 P.M. "La veillée du Samedi soir".
9.00 P.M. "Joute de Hockey"
10.30 P.M. "Carmen Cavalleno's Orchestra".
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

Le problème de l'établissement d'un marché reste à l'étude

Un comité spécial de la Chambre de Commerce des Jeunes a été nommé pour continuer le travail en vue de l'établissement d'un marché public à Rimouski. Cette décision a été prise lors de la réunion mensuelle de la chambre mercredi soir, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Arthur Rioux.

Plusieurs résolutions importantes ont été votées au cours de cette réunion, dont l'une pour amender l'article de la résolution qui a trait à l'élection des directeurs. De l'assentiment de tous les membres présents à la réunion, il a été décidé qu'à l'avenir les noms de tous les membres en règle de la chambre seront placés sur un bulletin de votation. Chaque membre votera en indiquant par une croix les dix directeurs qu'ils auront choisis.

Le président de la Chambre a fait rapport à l'assemblée du résultat de l'entrevue entre les membres du conseil municipal, de la commission d'urbanisme et de la chambre. On sait que l'un des principaux sujets discutés à

cette assemblée conjointe fut celui d'un marché public. Forte de l'appui du conseil municipal, la chambre cadette a créé un comité formé de MM. Alphonse Guimont, I. F., Gérard Legaré, Me Maurice Tessier, M. Gérard Hudon, B.S.A., et de M. Arthur Rioux, B.S.A.. Ce comité dressera les règlements du marché, rencontrera les directeurs de la Société d'Agriculture et de l'Association sportive qui sont conjointement propriétaires de l'aréna ou ce marché sera établi et fera les préparatifs nécessaires pour assurer le succès de l'entreprise.

A la suite de ses démarches pour obtenir un employé surnuméraire à la gare de Rimouski, afin d'améliorer le service, la chambre a été heureuse d'apprendre que le surintendant du Chemin de Fer national, M. J.-R. Gibeault, avait favorablement accueilli cette demande et qu'il avait aussitôt augmenté le personnel préposé au service du public voyageur.

La chambre a pris connaissance de plusieurs autres rapports dont l'étude en sera faite à une prochaine séance.

D'autre part, si vous êtes actuellement employé à une tâche non essentielle et que vous la laissez, vous ne pouvez plus obtenir un emploi du même genre à moins que vous ne soyez inapte au service militaire soit à cause de votre âge, soit à cause de quelque infirmité.

"Enfin, en vue d'augmenter le nombre d'hommes disponibles pour les forces armées, le gouvernement a classé un grand nombre d'occupations dans la catégorie des "emplois réservés". Depuis lundi dernier, les hommes d'âge militaire aptes au service ne peuvent plus être embauchés pour ces emplois réservés".

DÉCÈS DU RÉV. PÈRE FORTIN

Un service funèbre sera chanté en l'église de Saint-Luc de Matane, lundi le 6 avril, pour le repos de l'âme du Rév. Père Fortin. Le Rév. Père Cyprien Fortin qui était en mission en Afrique équatoriale française, est mort au cours d'une tournée de chasse. Il n'était âgé que de 34 ans.

Il laisse pour le pleurer, outre ses parents, M. et Mme Adélarde Fortin de St-Luc, plusieurs frères dont MM. Sébastien et Antonio Fortin de Rimouski; Victor Fortin de St-Thomas de Cherbourg; Léonard Fortin de St-Luc de Matane; ses sœurs: Mme Eugène Gagné de Chicoutimi; Mme Xavier Gagné de St-Thomas de Cherbourg; Mme Ulric Sénéchal de Matane et Mlles Françoise et Marie-Claire Fortin de St-Luc de Matane.

Explication de la loi de mobilisation

M. Nolin Trudeau, publiciste adjoint du ministère des munitions et des approvisionnements, a expliqué hier, les dispositions prises par le gouvernement fédéral pour mobiliser tout le capital humain dans le but de poursuivre notre effort de guerre de façon plus efficace.

Après avoir signalé que plusieurs personnes ont mal interprété ces mesures, M. Trudeau définit l'expression "service national sélectif". "Service national sélectif" signifie, dit-il, la sélection d'hommes et de femmes pour service de guerre de la façon et selon l'occupation pour lesquelles ces hommes et ces femmes sont le mieux préparés et pour lesquels ils peuvent être le mieux entraînés.

LES CULTIVATEURS

Les hommes qui se livraient à un travail agricole essentiel avant le 23 mars dernier, sont exemptés. Le point à souligner ici, dit M. Trudeau, c'est qu'un homme qui était employé sur une ferme avant le 23 mars dernier, est automatiquement exempté du service militaire, s'il peut prouver qu'il travaillait vraiment sur une ferme avant cette date et que le gouvernement ne peut prouver que son travail n'est pas essentiel à la conduite de la guerre. Autrement dit, un fils de cultivateur ou un employé de ferme qui sera appelé pour le service militaire n'aura qu'à se présenter devant le représentant du Service national sélectif et prouver qu'il était bien employé sur une ferme avant le 23 mars dernier. Au gouvernement appartiendra ensuite l'obligation de démontrer, s'il juge à propos de le faire, que le travail de cet homme n'est pas indispensable sur la terre. Or,

comme le gouvernement tient à maintenir la production agricole au maximum, il est clair qu'il ne réclamera cet homme que s'il a de très bonnes raisons de le faire.

"Dans les régions où l'usage en a été établi, un travailleur agricole peut encore chercher un emploi saisonnier dans les industries de base comme la coupe du bois, la drave, le défrichement, la pêche et la chasse. Depuis qu'au cours de l'hiver ou en d'autres saisons mortes, plusieurs cultivateurs ou travailleurs agricoles ont travaillé à des emplois de ce genre, ces travaux ne sont pas considérés dans les nouveaux règlements, tout à fait comme des exceptions.

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

"Venons en maintenant à l'industrie et au commerce. C'est compliqué mais je m'efforcerais d'être aussi clair que possible. "Si vous êtes un employeur, je vous prie de porter attention à ceci. "En vertu des règlements du Service national sélectif, vous n'avez pas à mettre à pied un homme engagé par vous, si cet homme était déjà à votre service, lundi, le 23 mars et s'il y est resté depuis. Les règlements ne s'appliquent aucunement aux femmes.

"Si vous êtes un employé, je vous prie également de bien écouter ceci. En vertu des règlements du Service national sélectif, à moins que vous ne soyez engagé dans des travaux agricoles, personne n'essaie de vous immobiliser dans cet emploi. Mais si vous êtes employé à une tâche de guerre essentielle, vous rendriez un grand service à votre patrie en persistant dans cette tâche.

Réunion de la C de C de Trois-Pistoles

Vingt-huit membres de la Chambre de Commerce de Trois-Pistoles assistaient à l'assemblée générale qui eut lieu samedi dernier et au cours de laquelle une causerie fut donnée par M. J.-B. Côté, ancien rédacteur de l'Echo du Bas St-Laurent. M. Côté a parlé pendant plus d'une heure sur le voyage de deux citoyens de Trois-Pistoles, MM. Séverin et Martial Rioux qui sont allés à la recherche de l'or en Californie et qui sont revenus finir leurs jours en leur paroisse natale.

Le conférencier a été présenté par M. Frédéric Michaud et remercié par M. Epiphane Litalien. Le nouveau président, M. le Dr Marcel Catellier a adressé quelques mots pour remercier le conférencier qui avait répondu à son invitation et féliciter les membres de l'intérêt qu'ils portent à la chambre.

L'assemblée s'est terminée par le vote de plusieurs résolutions.

IL RETOURNE

Un jeune marin de Pointe au Père, Wilfrid Drapeau, 19 ans, qui se trouvait sur un pétrolier qui a été torpillé dans l'Atlantique en février dernier et qui a échappé à la mort après être resté plus de 60 heures dans une chaloupe en dérive, s'embarquera sur un autre navire ces jours-ci. Il a passé quelques semaines de vacances dans sa famille et il est parti cette semaine pour reprendre le service.

Contrôle sévère de la main-d'oeuvre

Le directeur du service national sélectif à Ottawa, M. E.-M. Little vient de déclarer que le gouvernement contrôlera de la manière la plus draconienne, d'ici peu, tous les mouvements de la main-d'oeuvre, d'un bout à l'autre du pays. Dorénavant, les travailleurs qui devront trouver de nouveaux emplois ou encore changer d'ouvrage, devront le faire par l'intermédiaire des bureaux de placement fédéraux, régis par la Commission d'Assurance Chômage. On attendait que la Commission du Service National sélectif soit complètement organisée dans toutes les provinces; les officiers des bureaux de placements fédéraux, c'est-à-dire ceux de l'Assurance-Chômage agiront comme officiers régionaux de la Commission. D'après les indications données par M. Little, les bureaux de placements de l'Assurance-Chômage feront partie intégrante de la Commission du Service National sélectif. L'enregistrement des travailleurs se fera graduellement. On est d'avis que tout transfert hâtif des ouvriers civils vers les usines de guerre pourrait disloquer graduellement notre colonie industrielle. On ne cache pas cependant qu'il faudra trouver 100 000 hommes ou femmes de plus pour les fabriques de matériel de guerre et il faudra les recruter parmi ceux et celles âgés de 17 à 45 ans.

7140, rue St-Laurent, Montréal, l'autre par Monsieur J. S. Théberge de Rivière Ouelle, P. Q., et le dernier prix de \$2,50 par Monsieur François Dubé, 2396, rue Robert, Montréal.

Félicitations aux gagnants et cordial remerciement à tous les généreux souscripteurs.

Congrès régional de..

Suite de la première page

d'en avoir soin plus que jamais". En terminant son allocution, M. Dubuc annonça aux membres qu'un congrès régional de l'Association sera tenu dans la région au cours de l'été. Ce congrès se terminera par une conférence en faveur de l'achat chez nous.

Cette belle assemblée se termina par l'élection d'un nouveau bureau de direction, élection qui fut présidée par M. Léopold D'Anjou. Le comité exécutif a été formé comme suit: président, M. Elzéar Côté; 1er vice-président, M. Georges Masson; 2e vice-président, M. Léopold D'Anjou; secrétaire, M. Henri-A. Martin et trésorier, M. Léopold Fillion. Ces cinq membres ont aussi été élus délégués pour représenter la section de Rimouski lors de l'élection du bureau provincial.

En plus du comité exécutif, la section s'est aussi élu 14 directeurs qui sont: MM. Elisée Moreault, Ferdinand Santerre, Albert Michaud, Edmond Lacasse, Albert Dionne, Mlle Gilberte Desrosiers, MM. Arsène Michaud, Robert Dessureault, J. A. Potvin, Camille Bérubé, Charles Belzile, Albert Fournier, W. A. Barbeau et Mme J. A. Gagnon.

Parmi les membres qui assistaient à cette réunion, mentionnons Mme Irénée Gendreau, Mme J. A. Gagnon, Mlle Gilberte Desrosiers et MM. Elzéar Côté, Léopold D'Anjou, Léopold Fillion, J. A. Potvin, Georges Masson, R. O. Gilbert, Ferdinand Santerre, Irénée Gendreau, Charles Belzile, Camille Bérubé, W. A. Barbeau, Albert Dionne, Edmond Lacasse, Robert Dessureault, Henri-A. Martin, Elisée Moreault, J. B. Plourde, Lucien Robitaille, Adélarde Ouellet, Ferdinand St-Laurent, W. H. Beaulieu, Gérard Amiot, A. A. Theriault, Albert Michaud et Emile Lauzier.

Résultat du concours

SOUSCRIPTION DU CERCLE DES AVEUGLES

Nous sommes heureux de donner le résultat du Concours-Souscription en faveur du Cercle des Aveugles "Victor Rousset". Monsieur J. Donat Legault, administrateur-gérant de la Palestre Nationale, tira le numéro gagnant aux applaudissements d'une nombreuse assistance.

Madame A. St-Pierre, 251, rue Sommerville, Montréal, est la bénéficiaire du premier prix: un voyage de \$50.00.

On pria des assistants de sortir les autres billets. Les deux prix de \$5.00 chacun ont été gagnés l'un par Madame H. Provencher,



Le Syndicat de Rimouski

souhaite un

JOYEUX PAQUES

à tous ses clients

Vol à la pointe du revolver dans un presbytère

Un individu de New Carlisle, comté de Bonaventure, Henri Leblanc alias White, âgé de 37 ans, a été arrêté cette semaine quelques heures après qu'un vol eut été commis dans le presbytère de Terrebonne.

Trois bandits, armés chacun d'un revolver, ont fait irruption mardi soir dans le presbytère de Terrebonne, ou conversaient paisiblement le curé, M. l'abbé J. Cloutier et un frère du Collège St Viateur.

Après avoir mis leurs victimes en joue les bandits ont forcé le curé à ouvrir le coffre-fort dans lequel se trouvait la somme de \$171.00. Puis ils ont ligoté l'abbé Cloutier et le Frère avec un ruban dyachylon et ils ont pris la fuite.

Le vicaire de la paroisse, M. l'abbé P. E. Mathieu qui se trou-

vait au second étage du presbytère, et qui avait assisté impuissant à cette scène, a aussi alerté la police comme les bandits s'engouffraient dans un auto qui les attendait.

La Sureté provinciale avec le concours de la police municipale se mit aussitôt à la poursuite des bandits qui furent arrêtés quelques heures plus tard après une chasse mouvementée dans les rues de la métropole. On les conduisit au poste de police où ils furent identifiés comme étant : Henri Leblanc, de New Carlisle, Louis-Georges Richard, de Trois Rivières et Nelson Pilon, de Montréal. Celui-ci réussit à s'échapper, mais il fut bientôt rejoint par les limiers qui l'incarcérèrent avec les autres.

Henri Leblanc était sorti de prison il y a quelques jours après avoir purgé une sentence de quatorze ans pour vols d'autos.

La manière de conserver les pneus

par GOODYEAR TIRE & RUBBER Co.

Soins des Pneus et des Chambres à air qui ne servent pas

1. Q. Où doit-on garder les pneus de réserve.—grenier—cave ou garage ?

R. Les pneus devraient être gardés dans un lieu frais, sec, dans l'obscurité, prenant soin de ne pas les laisser au soleil.

2. Q. Mes pneus se détériorent-ils en ne servant pas plus ou moins souvent ?

R. Il se produira une certaine détérioration, ou vieillissement, mais pas sérieuse, si le gonflement approprié est maintenu. Cela garde le pneu à sa forme appropriée. Cela ne s'applique pas dans le cas de véhicules immobilisés plusieurs mois à la fois.

3. Q. Devrais-je soulever mon auto de terre si je m'en sers rien qu'une fois par semaine ou à peu près ?

R. Si vous maintenez le gonflement approprié, ce que vous gagneriez en soulevant votre auto pour de si brèves périodes ne vaudrait probablement pas la peine.

4. Q. Devrais-je soulever mon auto si je ne pense pas de m'en servir pendant plusieurs mois ?

R. Oui. Dans de telles conditions, les pneus devraient être soulagés du poids du véhicule. La pression de gonflement devrait être réduite à la moitié de la normale. Cela épargnera de la tension aux pneus tout en leur permettant de conserver leur forme ou contour approprié.

5. Q. La peinture de caoutchouc pour pneus aidera-t-elle à conserver mes pneus ?

R. Si les pneus ne sont pas souvent en usage, une telle peinture retardera l'effet de vieillissement, mais dans les conditions actuelles la disponibilité de cette peinture est douteuse.

6. Q. La pratique de porter le pneu de secours dans la malle de l'auto récente est-elle plus avantageuse que l'ancienne coutume de les exposer aux éléments ? Est-ce que la pratique nouvelle

prévient la détérioration des pneus ?

R. Le fait de porter le pneu de secours dans le compartiment à bagages—où il échappe à la lumière directe du soleil—est certainement avantageux.

7. Q. Serait-il préférable d'enlever mon pneu de secours de l'auto pour le garder à la maison, dans de meilleures conditions de conservation ?

R. Il n'est pas à conseiller de conduire une auto sans pneu de secours si vous n'êtes pas en mesure de faire un changement sur la route, ce qui nécessite une chambre à air de rechange, ou un nécessaire de réparation de chambre à air, un emplâtre pour couvrir la blessure du pneu, et une pompe pour gonfler le pneu.

Si vous faites une distance appréciable sur un pneu dégonflé, non seulement le rendrez-vous inserviable, mais vous endommagerez les cordes au point que vous ne pourrez pas le faire rechapier ou recaoutchouter. Etant donné les nombreux vols de pneus de secours, il serait préférable d'employer un pneu usé plutôt qu'un pneu comparativement neuf comme pneu de secours.

8. Q. Quel soin devrais-je prendre d'une chambre à air de réserve ?

R. Commencez par examiner la chambre à air pour vous assurer qu'il n'y a ni huile ni graisse à sa surface. S'il y en a, enlevez-la avec un linge propre et de la gazoline de haute qualité, autrement la chambre à air se détériorera rapidement.

Enlevez ensuite le noyau de valve et laissez échapper l'air jusqu'à ce que vous puissiez étendre la chambre à air à plat en demi-cercle, sans rides ni plis. Vous devriez laisser à peu près un quart de pouce d'air dans la chambre à air pour maintenir les bords un peu arrondis. Pliez ensuite la chambre à air en 1/4 de cercle et enveloppez-la dans du papier sans la presser. Placez-la



La R. A. F. a accompli des prodiges en Libye. Les magnifiques Bristol Beaufighters, dont on voit un exemplaire sur cette photo, ont contribué grandement à nous donner la supériorité de l'air en Afrique du Nord. Ces appareils de chasse sont des instruments dociles aux mains des vaillants pilotes de la R. A. F., dont plusieurs sont Canadiens. Photo du Service de l'Information. Visée par la Censure.

LE CANADA EN GUERRE

Soins médicaux

M. King a annoncé que dorénavant l'Etat se changera de faire soigner les volontaires pour le service actif dont l'état de santé n'est pas satisfaisant mais qui ont des chances d'être acceptés au conseil de revision, après traitement.

Unité nationale

Le ministre des Services de guerre, M. Ehorson, vient d'annoncer la formation d'un comité mixte dont les fonctions consistent à provoquer des manifestations de solidarité nationale et en particulier à travailler à la réalisation d'une fraternité plus étroite entre Canadiens d'origine française ou britannique d'une part et les Canadiens d'autres origines d'autre part, qui constituent presque un cinquième de la population de notre pays.

Promotion dans l'Aviation

Le ministre de l'Air, le major C. G. Power, vient d'annoncer une nouvelle promotion d'officiers. Seize pilotes, navigateurs et sans-filistes, servant outre-mer, ont reçu leurs brevets d'officiers. Plusieurs promotions ont été annoncées depuis que le ministre a déclaré que la compétence et les actes de bravoure exceptionnelle seraient récompensés par des brevets d'officiers.

Postes de radio à piles

Après le 31 mars, la fabrication de piles sèches utilisées pour les postes récepteurs de radio désignés généralement comme "radios à batterie" sera interdite. Ces piles sont construites en grande partie de zinc et l'on a besoin de ce précieux métal pour fabriquer des douilles de cartouches et d'obus, etc.

dans un lieu frais et sombre, soustrait à la lumière du soleil. N'empilez pas les chambres à air pliées les unes sur les autres et n'y mettez rien qui puisse les écraser ou aplatir les bords.

9. Q. Comment devrais-je porter une chambre à air de réserve dans l'auto ?

R. Suivez la même procédure que dans la réponse à la question A.—8 : mais il vaudrait mieux mettre la chambre à air dans une boîte de carton après qu'elle est enveloppée de papier. (Suite la semaine prochaine)

L'industrie du bois

Le gouvernement a demandé à l'industrie du bois d'œuvrer d'augmenter son rendement de 40 pour cent. Pour favoriser cette industrie essentielle on prendra toute une série de mesures et M. Cottrelle, le régisseur du pétrole, a annoncé que des privilèges seraient accordés à cette industrie. Par exemple, les contremaîtres de bûcherons et d'autres employés des sociétés d'exploitation forestières seront classés dans une catégorie spéciale.

L'essence

Les excursions en autocar sont interdites pour la durée de la guerre. Déjà, plusieurs compagnies de transport public avaient supprimé spontanément ces excursions.

Le Yukon et les territoires du Nord-Ouest ne seront pas assujettis aux règlements de rationnement de l'essence.

Les dentistes ne peuvent prétendre à un traitement privilégié quant à l'essence, à moins de circonstances particulières dont ils devront faire la preuve.

Les amateurs de camping pourront se procurer suffisamment d'essence pour leurs réchauds et leurs lanternes à pétrole.

Matières premières essentielles

Des mesures seront prises contre les industriels qui succomberaient à la tentation d'utiliser certaines matières premières, réservées à l'industrie de guerre, pour la fabrication d'articles non classés dans la catégorie des "instruments de la Victoire". Le même avertissement s'adresse aux compagnies d'électricité et aux services de transport.

Il se fracture la cuisse

Un bambin de 7 ans, Gaston Pelletier, fils de M. Henri Pelletier, de Sayabec, s'est fracturé l'os de la cuisse droite, en jouant avec des compagnons, hier après-midi. Les enfants étaient à s'amuser quand le jeune Pelletier tomba et se fractura la cuisse. Il fut transporté aussitôt chez le Dr Gagnon qui jugea son cas assez grave pour le faire transporter sans délai à l'hôpital de Rimouski.

Rhumes de Poitrine, Toux



S'il y a de l'irritation des bronches supérieures, de la toux, des douleurs ou de la constriction musculaires, Maman, soulagez ses souffrances par un "massage VapoRub" perfectionné. Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, PÉNÈTRE plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médicamenteuses calmantes... STIMULE la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauf-

fant... commence immédiatement à soulager les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub.

Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, L'IMPORTANTÉ RÉGION COSTALE DU DOS, ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.

Au Théâtre Cartier

LES 6, 7 et 8 AVRIL

"ROGER LA HONTE"

avec CONSTANT REMY, DELMONT, GERMAINE ROUER
FRANCE DHELIA.

et un sujet court.

LES 9, 10, 11 AVRIL

"NO NO NANETTE"

avec ANNA NEAGLE, VICTOR MATURE.

actualités Canadiennes No 5 et le 3ième épisode de la série Capt. Marvel.

- LA VIE AGRONOMIQUE -

L'agriculture peut satisfaire aux demandes

A quoi les cultivateurs peuvent-ils s'attendre dans l'année qui vient? Quelles demandes leur seront faites et comment peuvent-ils y répondre? Il serait impossible de répondre à toutes les questions qui peuvent être posées, mais une idée de la quantité qu'il sera nécessaire de produire des principales denrées agricoles canadiennes est donnée dans "L'agriculture canadienne et la guerre", une revue des progrès accomplis en 1941, des régimes et plans du gouvernement et des prévisions pour l'avenir. On peut obtenir ce livret gratuitement en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa. Cette revue indique également que la production de ces denrées est actuellement d'un bon rapport, mais c'est à nos cultivateurs à décider ce que chaque ferme doit produire.

Les producteurs de bestiaux, qui représentent le plus gros intérêt de l'agriculture canadienne, peuvent faire leurs préparatifs pour 1942 en toute confiance, sachant que tous les animaux et les produits animaux qu'ils peuvent produire seront nécessaires et que le niveau actuel des prix sera maintenu. Six cent millions de livres de bacon et d'autres morceaux de porc pour l'exportation, et trois cent millions de livres pour la consommation intérieure sont nécessaires dans la troisième année de la guerre. Sous l'accord commercial et les contingents établis par les Etats-Unis, il existe un débouché pour tous les boeufs de surplus que nous avons actuellement. Il existe également un débouché pour toute la viande d'agneau qui peut être produite et une demande croissante pour la laine canadienne.

En ce qui concerne la production laitière, l'article principal est le fromage. Le contrat d'exportation pour 1942 est encore à régler, mais l'on compte que le Canada pourra exporter une plus grande quantité qu'en 1941 et à prix plus élevés. La situation de l'industrie laitière demande plus de vaches laitières et une production croissante.

Le producteur de volailles a un débouché d'exportation sans précédent pour les oeufs et il peut compter sur une demande intérieure toujours croissante à des prix actuellement garantis, qui devraient être satisfaisants pour assurer la production de produits de choix.

Pour fortifier cette situation de l'industrie animale, il est nécessaire d'augmenter la production d'aliments dans l'Est aussi bien que dans l'Ouest du Canada. On devrait s'attacher à obtenir de plus gros rendements des récoltes et à commencer de plus grandes étendues en petites céréales. Il faudra régler les ensemencements de blé conformément aux débouchés offerts en 1942 et se procurer les grains nécessaires pour l'alimentation. Le programme agricole encouragera ce développement.

On réquisitionne des seaux pour les sucreries

Dans le but d'aider les propriétaires de sucreries à se procurer les seaux dont ils ont besoin, les autorités du Ministère de l'Agriculture invitent tous les cultivateurs disposés à vendre les seaux à seve, dont ils ne se servent plus, à en informer le chef de la section de l'industrie sucrière de Québec.

Ce dernier se chargera de mettre en contact acheteurs et vendeurs, car plusieurs producteurs tentent en vain de se procurer ces ustensiles dont ils ont un pressant besoin.

Pressant appel en faveur de l'élevage du mouton

Au cours d'une conférence de presse, M. Adrien Morin, sous-

ministre adjoint de l'Agriculture, a retenu l'attention des journalistes sur l'impérieuse nécessité qu'il y a d'élever plus de moutons afin de suffire aux besoins du marché de la laine et de la viande d'agneau.

"La laine, a déclaré M. Morin, est une des productions agricoles de guerre très importante pour pour fins militaires et civiles. Actuellement, a-t-il fait observer, le Canada consomme annuellement 109 millions de livres de laine, chiffre à mettre en regard d'une production atteignant à peine 19 millions de livres, production inférieure au cinquième de la consommation".

Actuellement, 80 p.c. de la laine employée au pays nous vient de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Or quelle serait notre situation si telles sources d'approvisionnement nous étaient coupées? Cela donne à réfléchir.

Le ministère de l'Agriculture, a dit encore le sous-ministre suppléant, fournit aux éleveurs toute l'aide possible en vue d'accroître la production et protéger les propriétaires de troupeaux de moutons. L'an dernier, les agronomes ont récupéré plus de 4,000 agnelles expédiées aux marchés d'animaux afin de les

VICE-PRESIDENTS CONJOINTS



A gauche, M. Gédéon Roy, I.F., chef du bureau des Terres et Forêts pour la région du Bas St-Laurent et la Gaspésie et à droite, M. W. M. Wilson, gérant des opérations forestières de la compagnie Price Brothers dans la région, qui ont été réélus lundi vice-présidents du cercle régional de l'Association forestière québécoise.

retourner aux cultivateurs désirant accroître leur élevage. De concert avec le ministère de la Colonisation, il a été payé jusqu'au 1er février dernier, \$11,785, en primes pour 2357 ours abattus. Ces fauves causent de graves dégâts aux troupeaux. Ils peuvent être abattus par toute personne les apercevant à quelque endroit où ils peuvent causer des dommages au cheptel.

Par ailleurs, la loi de protection contre les chiens maraudeurs votée à la dernière législature assure une protection efficace aux cultivateurs; elle est aussi de nature à favoriser l'élevage. En fait, on constate une augmentation appréciable de la population ovine l'an dernier par rapport à 1940.

Compte tenu des débouchés existants pour la viande d'agneau et la laine et des cours satisfaisants des marchés, l'élevage des moutons se recommande au premier degré en vue d'un effort de guerre total.

Variétés de blé d'Inde sucré pour le district de Québec

Il n'y a peut-être pas une seule production maraichère où la liste des variétés a changé aussi rapidement que pour le blé d'Inde sucré. Il n'y a pas dix ans, l'on recommandait principalement le Bantam Doré pour la province de Québec. C'était le blé d'Inde hâtif du temps.

Aujourd'hui le Bantam Doré a passé au rang de variété saison, car plusieurs variétés le précédent, et certaines le précédent même de quinze jours. Nous ne mentionnerons ici que les deux plus prometteuses: Seneca 60 et Seneca 60xC15. Ces deux variétés sont les plus hâtives que nous connaissions; la qualité, sans être supérieure, est brune et le rendement est excellent. Seneca 60 donne un plus grand nombre d'épis, mais les épis de Seneca 60 x C15 sont plus gros.

Juste au temps de la saison où



la production de ces deux variétés décrit, la variété Bantam Doré donne son plus fort rendement. C'est donc une variété à semer également. Ses épis ne sont pas très gros mais bien réguliers et de couleur jaune-or; ils sont de plus reconnus comme étant de qualité supérieure.

L'on pourra lire que la variété Golden Cross Bantam est une variété très recommandable aussi: ceci est certainement vrai pour les régions plus chaudes, mais dans l'ensemble, l'on peut dire que cette variété est trop tardive pour notre district.

Paul BERTRAND,
Adjoint en horticulture.

RENSEIGNEMENTS UTILES POUR LES CULTIVATEURS

Des épidémies dévastatrices de rouilles ont forcément attiré l'attention des cultivateurs canadiens sur les pertes immenses que la maladie peut causer dans les récoltes de grain. Les savants canadiens ont cherché sans relâche à créer des variétés résistantes aux maladies et nous avons aujourd'hui, grâce à ces travaux, des variétés de blé et d'avoine résistantes à la rouille et des variétés de lin réfractaires à la brûlure. Il existe plusieurs bulletins agricoles sur ce sujet publiés par le Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa et que l'on peut se procurer sur demande; par exemple, le bulletin No. 701. Les meilleures variétés de grain; No. 9 (Série du temps de guerre) Production du lin à filasse au Canada; No. 29 (Série du temps de guerre) La bonne semence de céréale et son importance; No. 1 (Série du temps de guerre) La graine de lin; et beaucoup d'autres se rapportant à toutes les faces de l'agriculture. On peut aussi se procurer en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa la liste révisée pour 1942 de toutes les publications.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

—«O»—
BEURRE

Au cours de cette dernière semaine, notre marché au beurre a encore affiché une tenue très active et les prix se sont facilement maintenus au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Lundi matin, le 30 mars 1942, le beurre No 1 Pasteurisé, au gros, était coté à 35 1/4c. la livre.

FROMAGE

Le volume des transactions demeure très limité et les prix ont subi une baisse assez marquée depuis quelques jours.

Ce marché est donc actuellement instable et, à moins d'une amélioration notable dans la demande, on peut s'attendre à une baisse plus prononcée dans les prix.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

—«O»—
Semaine finissant le 28 mars 1942

—«O»—
OEUFS

A — Gros 29 1/2c.
A — Moyens 28c.
B — 26c.
A — Poulettes 26 1/2c.
C — 24c.

VEAUX ABATTUS
(Engraisés au lait)
90 lbs et plus

Bons 16c.
Moyens 15c.
Communs 14c.

POULES ABATTUES

A — 5 lb et plus 23c.
A — 4 lb jusqu'à 5 lb 21c.
B — 5 lb et plus 21c.
B — 4 lb jusqu'à 5 lb 19c.
C — 5 lb et plus 18c.
C — 4 lb jusqu'à 5 lb 16c.

POULETS ABATTUS
(Engraisés au lait)

A — 5 lbs 28c.
B — 5 lbs 26c.

... POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus 26c.
B — 6 lbs et plus 24c.
C — 6 lbs et plus 21c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5 p.c. aux coopératives affiliées et 8 p.c. aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS
Pesanteur de 100 lbs à 140 livres 14 1/2c.

PORCS RECUE VIVANTS
(Classification établie après l'abatage).

Sur base du Bacon "Pesanteur Chaude" 15.50.

La demande toujours plus vive de la part des consommateurs, la demande de la Grande-Bretagne et le paiement d'une prime de trois cents sur les oeufs d'exportation de la catégorie A, ont fait que les prix du marché sont restés fermes et satisfaisants pour les oeufs en ces derniers mois.

Nos belles paroisses...

Notre Dame du Sacré-Coeur

Imposantes funérailles faites à l'occasion de la mort de M. Georges Dionne, décédé le 20 mars, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, à l'âge de 18 ans.

Il était le fils de M. Octave Dionne et de feu Marie Savard. Le service fut chanté le 24 à 9 heures, en l'église de N.-D. du Sacré-Coeur, par M. le Curé David D'Auteuil, assisté de M. le Curé R. LeBrun, curé de Nazareth, et de M. J.-R. Charest aumônier des Ursulines.

L'Eglise pour la circonstance était revêtue de ses plus riches tentures de deuil, l'orgue était tenu par M. Eugène Turcotte, le chant fut fait par la chorale du Sacré-Coeur ainsi que par M. Louis Lafrenaye de Rivière du Loup qui chanta la Prose avec beaucoup d'âme. Les porteurs étaient: Raymond Parent, Gérard Canuel, J.-B. Lepage, Henri-Paul Pineau. Les coins du drap étaient tenus par Jules, Léonard, Louis et Paul Savard, cousins du défunt; La croix était portée par F. François Albert. Le drapeau du Sacré-Coeur par M. Emile Duchesne et la quête fut faite par MM. Jean-Marc Langis et Léonce Pineau.

Le deuil était conduit par son père, M. Octave Dionne, ses frères MM. Onésime, Paul, Oliva, Fernand et Guy Dionne, ses sœurs: Lucina, Gilberte, Germaine, Rita et Lucile, ainsi qu'une belle-soeur, Mme Onésime Dionne (Anne-Marie Briand) Dans l'assistance en remarquait: Mme Isidore Rioux, St-Fabien, tante du défunt, M. et Mme Honoré Dionne, M. Jos. Dionne, Luceville, M. Elisé Dionne, St-Joseph de Lepage, Mme Aurèle Desrosiers, Luceville, oncles et tantes du défunt, Mme Georges D'Auteuil, Rimouski, Mme Octave Roy, Mlle Berthe Desrosiers, M. Robert Desrosiers, MM. Emile et Adéodat Dionne, Wilfrid Pelletier, de Ste-Luce et Luceville, tous cousins et cousines du défunt, MM. Jules, Léonard, Paul et Louis Savard, de Métis, Yvette Rioux, St-Fabien, M. et Mme Henri Pineau, M. et Mme René Turcotte, M. et Mme Ovila Lavoie, M. et Mme Honorius Dionne, M. et Mme Alcide Dionne, M. Emile Dionne, M. et Mme Edgar Dionne, M. Alfred Dionne du Sacré-Coeur, M. et Mme Alfred Côté, Mlle Fernande, MM. Omer et Rosaire Côté, Anita, Charles et Candide Briand de Bic, cousins et cousines du défunt.

Parmi les amis venus des paroisses environnantes, de Rimouski, on remarquait, M. et Mme Elzéar Côté, M. et Mme Origène Janelle, M. et Mme Gaston Bélanger, M. et Mme J.-N. Albert de St-Fabien, M. et Mme Antoine Levesque de Ste-Odile, M. et Mme Oscar Morissette et M. Ferdinand Santerre, M. J. E. Wells, M. Omer Lebel de Rimouski, M. Louis Lafrenaye et Mlle Mercédès Tremblay de Riv du Loup MM. Edouard et Albert Canuel de St-Fabien, M. et Mme Johnny Gagné, Mlles Yvette et Thérèse Gagnon de St-Valérien, M. et Mme André Briand, Mme Léo Gagné, Mme Léo Caron, Mlle Jeanne Doric, MM. Pascal et Emilien Lavoie de Bic, ainsi qu'une nom-

breuse assistance de Nazareth et de la paroisse.

Nombreux malades

La maladie semble s'acharner sur notre petite population depuis quelque temps.

M. Robert Ouellet, fils de M. Ernest Ouellet qui a été hospitalisé à l'hôpital de Rimouski, durant plusieurs semaines, est maintenant dans sa famille. Le jeune Jean-Claude Lavoie, fils de M. et Mme Ovila Lavoie, qui a passé quelques semaines à l'hôpital de Rimouski pour y subir une opération pour l'appendicite, est maintenant revenu dans sa famille et il est en bonne voie de guérison.

Mlle Lucille Patry, fille de M. Wilfrid Patry est actuellement à l'hôpital de Rimouski où elle a été opérée pour l'appendicite. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mme Maurice Roy est de retour de Québec où elle a été hospitalisée quelque temps.

Activité commerciale

M. Roland Patry opère maintenant le restaurant-épicerie que tenait M. Ferdinand Pineau, qui a été mobilisé pour son entraînement militaire.

—M. Léo Bélanger a ouvert dernièrement une épicerie-restaurant chez M. Dôlard Dorval.

Va et vient

—M. Aubert Pineau a fait un voyage à Matane.

—Mlle Lucie Pineau a fait une promenade à Bic.

—MM. Antonio Chrétien et Edmond Patry sont revenus d'Arvida.

—M. Paul Lapointe sergent-major, M.R. attaché aux Fusiliers du St-Laurent, à Valcartier, a visité M. Hormidas Langis, ces jours derniers.

—Mlle Carmen Dastous, de St-André de Restigouche, a visité chez M. Roméo Pineau.

—Mlle Laura Caron a fait une promenade à Amqui.

—M. Philippe Parent est allé travailler à Montréal.

—Mme Edgar Voyer et son fils Jean-Eudes de St-Fabien ont visité chez M. Louis XVI Parent.

—Mlles Lauraine Gendron, de Riv-du-Loup, Rose et Sabine Langis de Bic ont rendu visite à chez M. Hormidas Langis.

—Mlle Véronique Pineau, de St-Léon, a visité sa mère, Mme Patrice Pineau.

—M. Lionel Roy est de retour de Shipshaw, après avoir subi une opération à l'hôtel Dieu de Chicoutimi.

—M. Joseph Rioux, des T.-Pistoles est en visite chez M. Ls Philippe Pineau.

—M. Arthur Levesque de St-Simon est chez M. Maurice Roy.

—Mme Herménégilde Marin est de retour d'un voyage à Chicoutimi.

—M. et Mme J.-N. Albert et leur jeune fille, de St-Fabien, ont rendu visite à M. François Albert.

—MM. Wilfrid Patry et Ls-Antoine Dubé sont revenus de Shipshaw.

—Mlle Adrienne Lamarre, de Matane, a visité Mlle Blanche-Eva Chrétien.

—M. Georges-H. Roy, de Montréal a visité sa mère, Mme Joseph Roy.

—M. Adélar Heppell de Rimouski a rendu visite à M. et Mme J. B. Rouleau.

Saint-Hubert

Baptêmes

Le 20 mars est né Joseph--Claude, fils de M. et Mme Romuald Malenfant (née Gaby Thériault). Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Malenfant oncle et tante de l'enfant.

Décès

Le 29 mars est décédé Ovila Thériault époux de Juliette Côté. Il était âgé de 25 ans et 6 mois. Le service et la sépulture eurent lieu le 23 mars. Un nombre considérable de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Outre son épouse il laisse dans le deuil son père M. Joseph Thériault, 3 sœurs, Oliva de Falls River, Simon et Thérèse. Ses frères, Oscar, de Lewiston, Maine, Rosaire, de St-Emile d'Aclair, Armand, Iréné, Fernand et Omer; une belle-soeur Mme Rosaire Thériault, ses beaux parents M. et Mme Charles Côté de l'Isle-Verte, sa grand-mère Mme J.-Bte Bélanger, plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

La levée du corps fut faite par M. le Curé Beaulieu qui chanta le service.

Les porteurs du corps étaient ses cousins: MM. Joseph, Désiré, Jean-Baptiste et Félix Thériault. Portait la croix M. Lucien Thériault.

Le corbillard était conduit par M. Paul Emile April.

A la famille si cruellement éprouvée nos plus sincères sympathies.

Saint-Arsène

Baptêmes

Le 6 janvier, Joseph, Julien, Bernard, enfant de Désiré Beaulieu, cultivateur de cette paroisse, et de Dame Jeanne Fortin. Parrain: Elzéar Lavoie, cultivateur de l'Isle-Verte; marraine: Dame Julienne Fortin, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 janvier.—Maria, Monique, enfant de Philippe Bérubé, cultivateur, et de Dame Marie-Reine Levesque, de cette paroisse. Parrain: Georges Bérubé, marchand, de cette paroisse; marraine: Rose-Anna Bélanger, épouse du parrain, grands parents de l'enfant.

Le 10 février.—Marie, Alice, Hélène, enfant de Wilfrid Richard, cultivateur, et de Dame Marie-Anna Lebel, de cette paroisse. Parrain: Ludger Pelletier, cultivateur de cette paroisse; marraine: Dame Alice Lemieux, épouse du parrain.

Le 28 février.—Marie, Lucie, Mercédès, enfant de Gérard Tardif, cultivateur de cette paroisse; marraine: Mlle Marie-Anna Morin, de Rivière du Loup, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 mars—Joseph, Jacques, Hervé, enfant d'Eddy Laplante, cantonnier de de cette paroisse et de Dame Angéline Aubé. Parrain: Elzéar Laplante, cantonnier de cette paroisse; marraine: Dame Maria Plourde, épouse du parrain, grands parents de l'enfant.

Le 16 mars—Marie, Alice, Réjeanne, enfant de Joseph Pelletier, cultivateur, et de Dame Berthe Morin, de cette paroisse. Parrain: Ludger Pelletier, cultivateur, de cette paroisse; marraine: Dame Alice Lemieux, épouse du parrain, grands parents de l'enfant.

Le 22 mars—Marie, Huguette,

Lise, enfant d'Elphège Roy, menuisier de cette paroisse, et de Dame Annette Martin. Parrain: Omer Lapointe, d'Edmundston, N.B. marraine: Mlle Anne-Ida Lapointe, de Riv du Loup, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 mars, Marie, Ginette, Carmen, enfant de Jean Chouinard, cult. de cette paroisse et de Dame Madeleine Roussel. Parrain: Simon Bérubé, cultivateur de cette paroisse, marraine: Dame Marie-Anne Chouinard, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant.

Le 30 mars, Joseph, André, Albert, enfant d'Albert Bossé, cultivateur et de Dame Irène Beaulieu, de cette paroisse. Parrain: Emile Beaulieu, cultivateur de Cacouna; marraine: Dame Alexina Fillion, épouse du parrain, grands parents de l'enfant.

Décès

Le 11 janvier est décédé accidentellement, à Kenogami, lors de la tragédie de la Rivière Shipshaw, Pierre-Irénée Desjardins, fils de Rosario Desjardins cantonnier, de cette paroisse, et de Dame Blanche Sirois. Ses funérailles ont eu lieu à St-Arsène, le 24, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Il était âgé de 19 ans et 4 mois. A l'occasion de cette cruelle épreuve, la famille Desjardins a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

Le 22 février.—Marie, Jeanne, Blanche, est décédée à l'âge de 5 ans, enfant de Ludger Maceau, cultivateur et de Dame Emilia Michaud, de cette paroisse.

Le 2 mars, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le Lieutenant Colonel J. M. Alphonse Gilbert, de St-Basile, époux de Dame Obéline Jolicœur. Ses funérailles ont eu lieu à St-Arsène le 12, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis et des notables de la paroisse. Il était âgé de 69 ans et 9 mois. L'inhumation a été faite dans le cimetière de la paroisse, dans le lot de la famille Gilbert. Nos condoléances à la famille en deuil.

Cours postsecondaires

Pour la douzième année consécutives, notre oeuvre post-scolaire continue ses activités. Repris à la fin de février, les cours seront continués jusqu'à la fin d'avril, avec le même programme et les mêmes professeurs.

La moyenne des présences à date est de 37 élèves âgés de 16 ans et plus, dont plusieurs sont des hommes mariés, pères de plusieurs enfants. Le respect humain n'a rien à voir dans notre école, qui ne paraît pas encore devoir en souffrir: chacun se mêlant de ses affaires: tous s'efforçant d'en tirer le meilleur profit possible.

Sainte-Florence

—:o:—

Le 29 eut lieu l'heure d'adoration dialoguée des Dames et des jeunes filles.

Baptême

Rachelle, enfant de M. et Mme Roméo Gendron. Parrain, Jean-Marie Thibault, marraine, Marie Paule Gendron.

Va et vient

—Mlle Lucille Chouinard de St-Philippe de Néri en visite chez Mme Jos. Fraser.

—M. Gérard Levesque de re-

tour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. Alp. Gagnon de St-Alexis a visité ses sœurs Mlles Juliette et Cécile Gagnon institutrices du village.

—M. l'inspecteur O. Chabot a visité les écoles les 25 et 26 mars.

—Mme Jos. Richard a visité son petit garçon à l'hôpital de Campbellton écommen:

St-Joseph de Lepage

—:o:—

Décès

Le 26 mars est décédée après une longue maladie Mme Adélar Ross, née Elmire Dionne à l'âge de 76 ans. En Mme Ross disparaît une paroissienne estimée, une épouse dévouée et une mère profondément chrétienne qui ne se plaisait qu'au milieu de ses enfants; elle n'avait qu'une préoccupation; rendre sa famille heureuse.

Ses funérailles ont eu lieu samedi de 28 mars à 9 hres au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La levée du corps fut présidée par M. le curé qui chanta le service, Mme Elisée Dionne fit la collecte pendant le service.

Elle fut portée par ses frères, Octave Dionne, Jean-Bte Dionne, Emile Dionne et Siméon Dionne, de Mont-Joli. La croix fut portée par son gendre, Adélar Langelier de Ste-Angèle.

Mme Ross laisse pour la pleurer outre son époux, ses fils, Alphonse de St-Joseph et Ulric de St-Cléophas, ses filles, Mme Adélar Langelier (Marie Louise) Mme Georges Perreault (Philomène), Mme Vve David Rouleau (Justine), Ste-Angèle, Mme Adélar Canuel (Alphonsine), Mme Adélar Desrosiers (Elmire), Mme Pierre Banville (Rose) de Causapsal, une soeur, Mme Arthur Gagné (Elise Dionne), de Ste-Jeanne D'Arc. Six frères, et six belles-soeurs: Elisée, Octave, Jean-Bte, Ste-Angèle, Alphonse, St-Joseph de Lepage, Emile et Siméon, de Mont-Joli; elle laisse aussi plusieurs petits enfants et trois arrières petits enfants ainsi que de nombreux neveux et nièces, dont MM. les abbés Alfred D'Astous et A. Dionne, du Grand Séminaire et deux de ses petits fils, religieux de la Communauté des Rév. Pères du S. Coeur et dont un bon nombre assistaient aux funérailles.

Le chant fut exécuté par la chorale des RR. Frères du Sacré-Coeur de Mont-Joli.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères condoléances.

Mariage

M. Euclide Gagnon, du camp 55 de Rimouski, fils de M. et Mme Napoléon Gagnon, épousera lundi le 6 avril prochain Mlle Fernande Dubé, fille de M. et Mme Georges Dubé, de cette paroisse.

Le 19 mars, fête de St-Joseph, et patron de la paroisse, la messe eut lieu à 9 heures. Le sermon fut fait par le Rév. Père Emile Allie, O.M.I., de Mont-Joli. Il nous fit voir dans son sermon les grandeurs et l'humilité de grand saint. Les paroissiens se sont approchés nombreux ce jour là, de la Sainte Table. La consécration de la paroisse fut faite à la messe, et la vénération de la relique.

—M. l'inspecteur d'écoles a fait cette semaine la visite annuelle des écoles de la municipalité. Il a paru très satisfait de ses examens.

NOUVELLES DE L'ARMÉE

L'artillerie pour les Canadiens-Français

—0—

Le général McNaughton, à son retour d'Angleterre, déclarait dernièrement que pour la victoire, il fallait nécessairement une armée mécanisée et motorisée sur une grande échelle et en plus, une Artillerie supérieure en nombre et en qualité à tout ce que l'ennemi peut offrir. Il a ajouté qu'en Russie, les victoires glorieuses des Soviétiques sont dues en grande partie à la puissance et à l'efficacité de leurs canons. L'exemple que nous recevons de Russie constitue pour nous une grande leçon. Le jour des grandes batailles de corps à corps où l'infanterie tenait le premier plan, est passé. Aujourd'hui, c'est à des milles de distance qu'on se bat, et celui qui est le mieux préparé, celui dont les causes sont les meilleures, et celui enfin qui peut offrir un pouvoir de feu supérieur, doit infailliblement sortir victorieux.

Il est donc d'importance primordiale de développer au Canada, une Artillerie de tout premier ordre. Des canons et encore des canons, voilà le mot d'ordre de l'Armée canadienne pour les mois à venir. Tout homme qui songe à s'enrôler devrait considérer avec attention tous les avantages que lui offre l'Artillerie Royale Canadienne. Un artilleur est plus qu'un soldat. C'est un spécialiste et un expert. Il ne faut pas croire cependant qu'il faut au canonnière, des connaissances spéciales avant d'entreprendre sa carrière militaire. Des notions élémentaires de grammaire et de mathématiques sont suffisantes. Le reste lui est enseigné durant l'instruction qu'il aura à faire pour se qualifier canonnière.

Autrefois, l'Artillerie faisait partie de la cavalerie; les canons étaient tous tirés par des chevaux et les soldats devaient avoir les qualités d'un bon cavalier en plus de connaître son canon. Aujourd'hui, l'Artillerie est une arme mécanisée. De puissants tracteurs ont remplacé les chevaux et des cours de mécanique sont constamment donnés aux soldats et aux officiers, afin que nulle panne de moteur ou défectuosité quelconque, ne vienne entraver le succès ou la rapidité des opérations.

Deux nouveaux Régiments Canadiens français viennent d'être formés dans la province de Québec. Le 4th, Medium Regt, R. C. A. et le 20th, Field Regt, R. C. A., Le recrutement pour le 4th, Medium Regt., est en pleine opération et tout jeune canadien, qui veut s'enrôler trouvera dans cette unité des avantages appréciables. Les chances d'avancement pour ceux qui montreront de la compétence et de l'esprit de travail, sont nombreuses.

Nous soulignons en terminant, que l'Artillerie est la première arme de l'Armée, et que là comme ailleurs, il faut que les Canadiens français sachent y prendre place. Alors, il faut que, à partir d'aujourd'hui, il y ait plus de volontaires pour l'Artillerie. Jeunes gens, n'attendez pas que les places soient prises, venez dès maintenant vous joindre à la 58e Batterie d'Artillerie medium de la région de Québec.

NOUVELLES RECRUES AU 55

—0—

Près de deux cents nouvelles recrues feront leur entrée au camp 55 de Rimouski dans la deuxième semaine d'avril pour y faire leur entraînement militaire.

Un autre groupe de près de 200 a été appelé dans la deuxième semaine de mars. Ceux-ci feront un stage de deux mois au 55 avant d'être conduits dans un autre camp pour y suivre un entraînement plus avancé.

Au nombre des dernières recrues appelées et qui sont actuellement au camp, mentionnons, de Rimouski, Marc-Aurèle Lepage, Maurice Blanchette, Alvarez Bouillon, Robert Larochele, Arcade et Rosario Lebel, Gérard Lepage, Roland Levesque, Robert Morin, de Mont-Joli; Charles-Auguste Asselin, et Benoît Thibault; de l'Isle-Verte: Paul-Emile Caron, Daniel Côté et J.-Maurice Fraser; de Matane: René Côté, Gérard Caron, Lucien Couillard, Gérard Lemieux, Rosaire Potvin, Albert Rioux et Roland St-Louis.

Ajoutons les noms de Jean-Charles Dubé, Cacouna; Amédée Imbault, Priceville; Jean-Baptiste Jean, Padoue; Albert Lamarre, Matane; Léonce Lebel, Val-Brillant; Paul-Emile Levesque, Trois-Pistoles; Alexis Mailloux, Cacouna; Emile Pelletier, Sayabec; Robert Plante, Ste-Angèle; Jean-Paul St-Onge, St-Tharcisius; Philippe Tremblay, Causapsal; Eugène Alexandre, Priceville; Roland Bélanger, Baie des Sables; Viateur Belzile, T.-Pistoles; Romuald Bérubé, Ste-Florence; Jean-Marie Blanchard, Lac au Saumon; Rodolphe Bouchard, Cabano; Emmanuel D'As-tous, Val-Brillant; Thomas Des-gagné, St-Donat; Amédée Dionne, Trois-Pistoles; Emmanuel Dubé, Ste-Blandine; Alphonse Dumais, Bic; Roger Emond, Lac au Saumon; Lorenzo Fortin, Priceville; Alphonse Fournier, Ste-Angèle; Omer Gagnon, Amqui; J.-François Gaudreau, St-Simon; Albert Gauthier, Lac au Saumon; Edmond Guy, Naza-



Le train de l'Armée a attiré une foule énorme à Québec. Plusieurs dignitaires de la ville s'étaient rendus à la Gare du Palais pour assister à l'ouverture officielle du train, au cours de la matinée. Parmi eux, on remarquait Son Eminence le Cardinal Villeneuve, et Son Honneur le maire Lucien Borne.

Ils sont ici photographiés dans le véhicule de reconnaissance appelé communément "jeep". En arrière d'eux, on remarque, de gauche à droite, le capitaine J. B. Belzile, second en commandement du train pendant que ce dernier est dans la province de Québec, le brigadier Georges P. Vanier, commandant du district militaire no 5, le lieutenant-colonel J.-E. McKenna, commandant du train, le lieutenant-colonel J. P. J. Godreau, officier en charge du recrutement pour le district militaire no 5.

La visite du train a impressionné le Cardinal Villeneuve, et ce dernier n'eut que des louanges à adresser aux organisateurs de cette magnifique exposition.

(Photo Armée canadienne).

reth; Yvan Harrison, Petite Matane; David Joseph, Priceville; Roméo Lamarre, Val-Brillant; Léopold Lechasseur, Sayabec; Camille Leclerc, Amqui; Adrien Lemieux, Causapsal; Gérard Lepage, Ste-Blandine; Marius Levasseur, La Rédemption; Georges-H. Levesque, Lac au Saumon; Jean Levesque, Cacouna; Gonzague Ouellet, Priceville; Yves Ouellet, Trois Pistoles; Philippe Paquet, Sayabec; Louis-Philippe Paradis, Priceville; Ferdinand Paquet, Sayabec; Louis-Philippe Paradis, Priceville, Fernand Pineault, Sacré-Coeur; Aurèle Proulx, Ste-Blandine; Victor Ratté, Les Boules; Wilfrid Rioux, Tobin; Alcide et Roland Rousseau, Sayabec; Charles Roy, Lac au Saumon; Etienne St-Pierre, St-Arsène; Cyrice Thibault, Luceville; Narcisse Thibault, Ste-Blandine; Charles-A. Tremblay, Causapsal; Marius Tremblay, La Rédemption; Marius et Sylvio Turbide, Lac au Saumon; Joseph Vignola, St-Narcisse; Romuald Vignola, St-Octave de Métis et Roland Voyer, Bic.

GRANDE RETRAITE AU 55

—0—

Les officiers, sous-officiers et recrues du camp 55 ont suivi les exercices d'une retraite de trois jours cette semaine. Cette retraite a débuté lundi de cette semaine et s'est terminée jeudi matin par une messe solennelle chantée par M. l'abbé Pierre Banville.

Au cours de ces trois jours de retraite, une messe spéciale eut lieu chaque matin suivie d'une instruction. Une autre instruction fut donnée chaque après-midi à quatre heures.

Ces exercices ont été suivis avec piété par tous les militaires du camp qui ont communiqué en masse à la messe de clôture, hier matin.



Le lieutenant PLACIDE LABELLE, qui vient de prendre son poste d'Officier des Relations Extérieures de l'Armée canadienne aux quartiers généraux de Londres. Le lieutenant Labelle a pour mission spéciale de suivre les activités des Canadiens-français faisant partie du corps expéditionnaire canadien en Angleterre. Il fera régulièrement parvenir au pays des nouvelles de nos troupes. Journaliste de grande expérience, le lieutenant Labelle était, depuis le début de la guerre, attaché au Service de l'Information qu'il a quitté pour l'Armée.

LE CANADA EN GUERRE

Agriculteurs exemptés

Les cultivateurs, les fils de cultivateurs et les ouvriers agricoles, occupés à des travaux agricoles à la date du 23 mars 1942, seront exemptés du service militaire. Ceux qui bénéficient de cette exemption pourront continuer, dans les saisons creuses de l'agriculture, à travailler dans les chantiers forestiers ou à s'adonner à la chasse et à la pêche. Naturellement, les agriculteurs seront admis dans les for-

ces armées s'ils s'offrent volontairement, puisque le gouvernement ne songe nullement à refuser à toute section de la population, l'honneur de servir la patrie sous les drapeaux.

Le danger qui nous menace

Le premier ministre prévoit le jour où le Canada devra se défendre contre les sous-marins ennemis jusque dans le Saint-Laurent. M. King a déclaré que la Marine canadienne est forte actuellement de 350 navires et que le commandement se prépare pour le jour où il faudra protéger nos navires marchands contre les attaques sous-marines, dans le golfe et jusque dans le fleuve Saint-Laurent.

Nos forces armées

Le premier ministre a annoncé un vaste programme de développement de nos forces armées, marine, armée, aviation. Ceci sans doute en prévision de la grande offensive que les alliés devront un jour déclencher pour gagner la guerre.

La classe "B" serait appelée

—0—

On laisse entendre à Ottawa, que les autorités militaires sont à étudier le projet d'appeler sous les drapeaux les hommes qui ont été classés dans la catégorie "B". L'an dernier, on acceptait dans l'Armée seulement ceux qui étaient en excellente condition physique et classés "A", mais précédemment, on avait accepté ceux des deux catégories suivantes, savoir "B" et "C". Si le ministre de la Défense Nationale en vient à la conclusion qu'il faut appeler sous les drapeaux les hommes de la classe "B", plusieurs milliers de canadiens devront se présenter pour un nouvel examen médical et seront incorporés dans l'Armée canadienne. Les hommes de la catégorie "B" sont considérés comme aptes au service militaire au Canada, pour la défense du pays mais on ne les enverra pas outre-mer.

St-André de Restigouche

Va et vient

—Mme Roland Paradis de Lac-au-Saumon était de passage à St-André.

—MM. Elzéar Gagnon de St-Benoît de Matapédia, était en visite chez ses parents et amis dernièrement.

—Le soldat Rosaire Landry du Camp Valcartier en visite chez ses parents en fin de semaine.

—M. Adrien et Mlle Yvonne Dufour de St-Joseph de Matapédia en visite chez M. Théophile Beaulieu.

—Mlles Yvonne et Jeanne d'Arc Parent, institutrices à St-François d'Assise étaient de passage chez leurs parents.

—Monsieur René St-Pierre, qui était hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Campbellton est revenu parmi les siens en parfaite voie de guérison.

—Mlle Marie-Ange Parent était de passage chez des parents M. et Mme Joseph Chassé pour une fin de semaine.

—Le soldat Ernest Gérard était en visite chez des amis à St-André.

—Madame Xavier Dufour de St-Alexis Matapédia est venue visiter des parents entr'autres : M. et Mme J.-M. Landry, M. et Mme Joseph Turcotte et M. et Mme Joachim Beaulieu.

Ruisseau Harbour

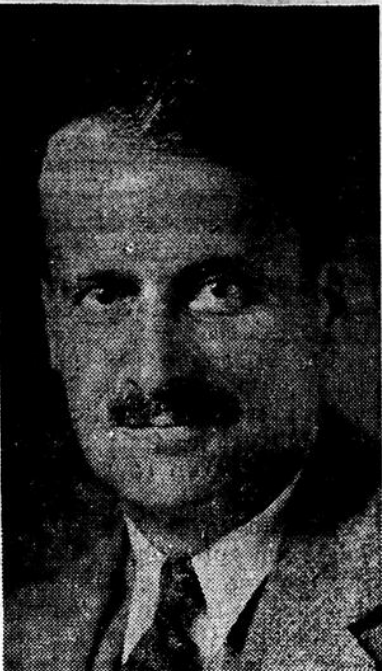
Baptêmes

—M. et Mme Georges Oclair, née Claire Tremblay font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Claude, Parrain, Amédée Auclair, marraine, Lily Tremblay, porteuse: Corinne Tremblay.

Décès

M. et Mme Georges Coulombe ont eu la douleur de perdre leur

Élu au conseil d'administration de T. G. BRIGHT



Le Sénateur Élie Beaugard vient d'être élu directeur de T. G. Bright Company Ltd., Niagara Falls, et de T. G. Bright (Québec) Ltd., Lachine.

Service anniversaire
jours. Nos sincères condoléances.

jeune bébé, âgé de quelques jours. Le 11 mars eut lieu le service anniversaire de feu Edgard Bernatchez.

Le 20 mars, le service anniversaire de feu Aliva Auclair.

Va et vient

Mlle Germaine Rioux est en convalescence dans sa famille pour quelques semaines.

—M. Norbert Leclerc, industriel, en voyage d'affaires à Ste-Anne des Monts.

—M. Maurice Rioux est de passage à Mont-Louis.

—M. Wilfrid Dubé de Rivière Madeleine en visite chez sa nièce Mme Armand Rioux.

—Mlle Lucille Bernier de Mont-Louis de passage au presbytère visitant sa soeur Hectore Bernier.

Se sont enregistrés à l'Hôtel Bellevue, Messieurs Arthur Laurin, et Tom Lortie, voyageurs de commerce, Willie Laflamme, Désiré Gagnon, M. C. Mercier ins-

pecteur des Camps et Frank Lévesque.

—M. Charles Lever I. R. a fait les examens de notre classe, qui fut un succès. A notre dévouée institutrice, Mlle Augustine Gagnon, nos félicitations.

Ste-Anne des Monts

Va et vient

—Mlle Gabrielle Therrien qui travaillait à Ste-Anne des Monts, est retournée dans sa famille à St-Joachim de Tourrelle.

—Mlle Anais Gagnon de Cap-Chat était en visite à Ste-Anne au cours de la semaine.

Nos malades

—M. Jos.-E. Pelletier de Pointe Ste-Anne est hospitalisé à Ste-Anne, atteint d'une grave maladie. Espérons que les beaux jours le ramèneront à la santé.

—Mme Euclide Gagné qui a fait un assez long séjour à l'hôpital est retournée dans sa famille.

—Mme Omer Dugas (Aline Houle) qui a subi une grave opération, est maintenant en bonne voie de guérison. Elle est retournée dans sa famille. Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à tous ces malades.

Cap au Renard

Naissance

M. et Mme Achille Vallée de Cap au Renard font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils Jean, Marie. Parrain et marraine: M. et Mme Théodore Lévesque.

Divers

M. et Mme Luc Lepage, fils, de Cap-Chat, sont en promenade chez leurs parents de Cap au Renard.

Les soldats Ovila Lévesque et Donat Vallée de Cap au Renard, poursuivent toujours leur entraînement. Le soldat Lévesque est à Petawawa et le soldat Vallée au camp Borden.

Barachois

Va et vient

—Le Rév. J.-E. Chenel est actuellement au milieu de nous, assistant notre dévoué curé. Dimanche il était à la mission de Rang St-Paul, exerçant son ministère.

—Mme J.-L. LaTerreur est actuellement en voyage à Montréal pour visiter des parents et des amis.

—Mme Val. Maloney est aussi à l'hôpital de Montréal, pour subir un traitement. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mme G.-M. LaTerreur de Chandler était en visite à Barachois ces jours derniers.

POUR SAUVER LE FER BLANC

Pour conserver le fer blanc et le fret, une expédition expérimentale de poudre de lait entier, séché et comprimé, a été faite dernièrement par l'Australie sur la Grande-Bretagne. Au lieu d'être mise dans des boîtes de fer blanc, la poudre est comprimée en bloc fermes, ce qui en réduit le volume de plus de moitié. Une quantité de trente-trois livres de poudre peut être com-

primée en un cube de 9 pouces, et ce cube, lorsqu'il est battu dans de l'eau, donne 26 gallons de lait.

La graine de soja pour l'alimentation

La graine de soja est un excellent protéique pour les bestiaux. On la considère comme un succédané pour les concentrés protéiques, comme un tourteau de lin pour l'alimentation des vaches laitières, des boeufs de boucherie, des moutons. Cependant comme sa haute teneur en huile tend à produire un lard mou, cette graine n'est pas recommandée pour l'alimentation des porcs destinés au marché.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3

HENRI-A. MARTIN

COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE
DÉBITEURS ET CRÉANCIERS.
ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES,
ACCIDENT, ETC.

HENRI-A. MARTIN RIMOUSKI

EDMOND RIOUX

COMPTABLE
VÉRIFICATEUR

Audition—Vérification—Préparation de bilan—Rapport de l'Impôt sur le Revenu—Installation de système de livres—Compromis entre débiteurs et créanciers.

Bureau :

à 65 rue Rouleau, Rimouski.
Tél. 281.

Dr PHILIPPE SIMARD

DES HOPITAUX DE PARIS
ET NEW-YORK

SPECIALISTE :

Maladies des yeux, nez, gorge,
oreilles.

Avenue de l'Évêché
RIMOUSKI

Dr J. J. Ringuet

Spécialité: Chirurgie générale
Consultations :

Le matin, à l'Hôpital

Au Bureau :

de 1.30 hr à 4.30 hrs p. m.
de 7.30 hrs à 9 hrs p. m.

Bureau : 141, Ave de l'Évêché
Téléphone 657.

RIMOUSKI, P. Q.

Dr L.-J. Moreault

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec.

Ave. de la Cathédrale

RIMOUSKI

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

ST-ONGE, DORAN & D'ANJOU

Edifice H. G. Lepage
Coin, rues St-Germain et de la Cathédrale.

Tél. 276, Rimouski, P. Q.

Art. St-Onge, Dan, Doran

Tél. rés. 603 Tél. rés. 25

Charles-H. D'Anjou

Tél. rés. 136

Casgrain, Caron & Tessier

AVOCATS

Perrault Casgrain, C.R.

Amédée Caron, C.R.

Maurice Tessier, LL.L.

RIMOUSKI

EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois à l'Hôtel Gagnon.

SIMARD & CHASSE

AVOCATS

178 Avenue de l'Évêché

Tél. 158

C. P. 130

RIMOUSKI, P. Q.

HENRI Fiset, LL. L.

AVOCAT

Bureau: Edifice Blais

62 de la Cathédrale,

Tél. 695

RIMOUSKI.

GLEASON BELZILE

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe

de

L. de G. BELZILE

(1895 1938)

Edifice Banque Canadienne Nationale.

Rimouski, P. Q.

Louis Leo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur-Forestier-Conseil

Tél. 324

240, rue St-Germain,

RIMOUSKI, P. Q.

EMMANUEL D'ANJOU, M. P. Maurice De CHAMPLAIN

D'Anjou & De Champlain Enr.

COURTIERS EN ASSURANCES

C. P. 399 - - Téléphone 654

Edifice Banque Provinciale

Bureau : 142 Avenue de l'Évêché.

Rimouski, Qué.

ASSURANCES : Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Bouilloires, Automobiles, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.

AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, NOUS SOLLICITONS VIVEMENT UNE VISITE A NOTRE BUREAU OU ENCORE EN APPELANT 654.

Martin & D'Anjou Enr'g.

Henri-A. Martin Albert D'Anjou Roland Heppell

COURTIERS EN ASSURANCES

Téléphone : 374

Casier Postal 129

BUREAU : EDIFICE LEPAGE

189 rue St-Germain, Est, RIMOUSKI.

SPECIALITE : ASSURANCE AUTOMOBILE

A des prix défiant toute compétition.

Aussi : Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

"ÉCHOS MONDAINS"

—MM. Albert Dumas, Lucien Brousseau et C.-E. Bréard, respectivement président, secrétaire-propagandiste et directeur de l'Association des Diplômés de l'École Technique de Québec, étaient de passage à Rimouski dimanche dernier et ont assisté à une réunion de tous les techniciens du Bas St-Laurent.

—M. R. Dubuc de Montréal, directeur de la publicité à l'Association des Marchands Détaillants était de passage ici cette semaine, pour donner une causerie lors de l'assemblée annuelle de cette association.

—Le major Charles Bellavance et le major Léonard Lavoie qui étaient avec l'armée canadienne en Angleterre depuis deux ans, sont de retour au Canada et passent une semaine de vacances dans leurs familles à Rimouski.

—M. Emmanuel D'Anjou, député de Rimouski à la Chambre des Communes passe la vacance de Pâques à Rimouski.

—Un groupe de Rimouskois sont revenus aujourd'hui de Mont-Joli après avoir suivi pendant trois jours les exercices d'une retraite fermée.

—Mme Georges Greene de Matapédia a passé quelques jours en notre ville, l'invitée de Mmes Roger et André Dubé.

—Mme Rodrigue Côté de Matane et sa fillette Louise sont en promenade à Rimouski.

—M. et Mme Léopold Francoeur étaient en ville en fin de semaine, pour assister au service anniversaire de M. Lauréat Bélanger.

—Le capitaine Théo Tremblay, R.C.O.C. de Québec a passé la dernière fin de semaine en notre ville.

—M. F.-X. Lévesque, ex-gérant de la Maison Valiquette et maintenant agent d'assurance pour la Northern Life Assurance Co., est en voyage d'affaires au bureau régional de la compagnie, édifice Price à Québec.

—Le caporal Omer Demontigny qui poursuit son cours à l'école d'Arts et Métiers est allé passer les vacances de Pâques dans sa famille à St-Romuald.

—M. et Mme Hervé Dumont sont partis ces jours derniers

pour un voyage de quelques jours à Montréal.

—Le soldat Gasse qui étudie présentement à l'École d'Arts et Métiers, est allé passer les vacances de Pâques dans sa famille à Priceville.

—M. et Mme Charles Théberge sont revenus d'un voyage à Québec et Montréal.

—Le major Gérard Pinault est allé passer les vacances de Pâques dans sa famille à Mont-Joli.

—Le soldat Lionel Rioux du camp 55 s'est rendu dans sa famille à Matane, pour quelques jours.

—Mme Alphonse Larochelle de Québec a fait un bref séjour à Rimouski au cours de la semaine.

—M. Raoul Fillion est actuellement en voyage à Québec.

—M. Gérard Demers est en promenade à St-Romuald pour Pâques.

—Mlle Imelda Lacasse est en vacances chez son père M. Edmond Lacasse.

—M. Ross, de l'Anglo Pulp and Paper de Mauriceville, est en promenade dans sa famille à Rimouski, pour une quinzaine de jours.

—Mlle Jeanne Deschênes de Sayabec passe les vacances de Pâques en notre ville, l'invitée de Mlle Valérie Martin.

—Mlle Juliette Côté est de retour dans sa famille, après un bref voyage à Montréal.

—M. Perrault Casgrain, C.R., qui passe la saison d'hiver à Québec, était à Rimouski par affaires, ces jours derniers.

—Le signaleur W. R. Wyatt, du Corps des Signaleurs Royal Canadien aux quartiers généraux de la milice à Québec est en promenade dans sa famille pour une quinzaine.

—M. J.-D. Brulé, I.F., de Val-Brillant, était en ville au début de la semaine pour assister à l'assemblée de l'Association Forestière québécoise.

—Monsieur L. Veit, de Sayabec était à Rimouski par affaires lundi.

Hommes de 30, 40, 50 ans

VOULEZ-VOUS AVOIR DE L'ENTRAIN?
Essayez les Comprimés Toniques Ostrex. Contiennent toniques, stimulants, et éléments fournis par les huîtres—aident les hommes qui ont passé 30, 40 ou 50 ans à avoir une vigueur normale. Format de présentation, 35c. Essayez-les aujourd'hui! En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

M. J. D. Brulé est réélu président

Les directeurs du Cercle régional de l'Association forestière québécoise pour les comtés de Rimouski, Matane et Matapédia se sont réunis à Rimouski lundi après-midi pour leur assemblée annuelle. L'assistance était assez nombreuse. On y remarquait plusieurs ingénieurs forestiers, agronomes et quelques industriels.

L'assemblée a pris connaissance du rapport des activités pour l'année écoulée et elle a procédé à l'étude du programme de travail pour la prochaine année. La principale préoccupation du Cercle sera encore de ne rien négliger pour faire aimer les arbres et assurer leur conservation. Plusieurs moyens ont été proposés pour atteindre ces fins.

Le cercle a décidé entre autres choses de préparer encore cette année l'organisation de nombreuses fêtes d'arbres et il exécutera ce travail en coopération avec les employés des ministères de la Colonisation, de l'Agriculture, des Terres et Forêts et du département de l'Instruction publique. On a aussi étudié les moyens à prendre de restreindre le nombre des petits moulins à scie et d'améliorer la qualité du travail de ceux qui resteront en opération.

Cette belle assemblée s'est terminée par l'élection de l'exécutif dont les membres ont tous été réélus. Ce sont: président, M. J.-D. Brulé, I.F., de Val-Brillant; vice-présidents, M. Gédéon Roy, I.F., et M. H.-M. Wilson, de Rimouski; secrétaire, M. A. Grenier, de Val-Brillant. Les directeurs de comtés ont aussi été réélus.

Retraite des Chevaliers de Colomb

Les membres du conseil 2843 des Chevaliers de Colomb de Rimouski ont suivi en grand nombre, la semaine dernière, les exercices d'une retraite de trois jours qui fut préchée au local du conseil par le capitaine-abbé Léopold Larocque, aumônier du camp 55.

Les Chevaliers et leur épouse ont communié en grand nombre dimanche dernier au cours de la messe spéciale qui leur fut chantée aux salles du conseil.

Sur le chemin du retour

Notre concitoyen, M. Joseph Desrosiers, qui nous avait quittés l'automne dernier pour un séjour de quelques mois en Floride est sur le chemin du retour et il sera à Rimouski vers la fin du mois. Après avoir pris trois mois à visiter les principales villes de la Floride, il s'est rendu à 800 milles plus au sud, soit à la Nouvelle Orléans où il eut l'heureuse fortune d'assister aux fêtes grandioses qui s'y déroulent le Mardi Gras.

Le Mardi Gras est célébré en Nouvelle Orléans par une parade dont le faste et l'ampleur n'ont pas d'égal en Amérique. Cette parade clot le carnaval qui débute avec la nouvelle année.

Monsieur Desrosiers a profité de son passage dans cette ville

pour visiter le vieux quartier St-Louis, qui est un quartier français ou se trouvent réunis des trésors d'antiquités. Il fait actuellement un séjour à Chicago avant de revenir au Canada.

\$10.00 d'amende et les frais

Une infraction aux règlements de la circulation dans la ville a valu à son auteur une amende de \$10.00 et les frais de la cause lundi matin, en cour de magistrat.

Un citoyen de Rimouski avait laissé son automobile en stationnement une nuit entière sur une des rues de la ville ou le stationnement n'était permis que pendant 30 minutes. Un avis d'infraction lui fut adressé qui demeura sans réponse. Le prévenu fut appelé à comparaître lundi matin devant le magistrat Antonio Couillard, mais à l'appel de sa cause il n'était pas présent. Le président du tribunal le condamna à \$10.00 d'amende et au paiement des frais.

Indien sous arrêt

Un indien de Restigouche arrêté il y a une semaine parce qu'il n'avait pas sur lui sa carte d'enregistrement, a été conduit à la prison de Rimouski, en attendant que les autorités fédérales fassent enquête pour savoir si, en effet, il s'était enregistré conformément à la loi fédérale.

L'individu en question a été condamné à 8 jours de prison, temps qu'il a fallu prendre pour savoir s'il avait ou non sa carte d'enregistrement chez lui.

Mordu par un chien

A SAYABEC

Un bambin de deux ans, fils de M. Henri Soucy a été mordu cruellement à la figure par un chien enragé.

La petite victime était à taquiner le chien, quand celui-ci fonça sur elle, lui causant de graves blessures à la figure et à la tête. L'enfant est sous les soins du Dr Gagnon.

Annonces classées

FERME A LOUER OU A VENDRE

Située à un demi mille de la station de St-Moise. Bonne maison et grange. S'adresser à La Banque Provinciale du Canada, Sayabec, comté de Matapédia.

MAISON A VENDRE

Maison située au No. 350 rue St-Germain pouvant servir de poste de commerce, avec terrain de 200 pieds par 55. A vendre également, Frigidaire, poêle, différents autres articles de ménages. Bonne conditions. S'adresser à Mme ALPHONSE RUEST, 350, rue St-Germain-Est. Tél. 630-m-3.

Téléphone 71 B. P. 403

ARSENE MICHAUD

ENTREPRENEUR DE FUNERAILLES

Embaumeur diplômé Service Ambulance

No 1 rue St-Paul, Côté-Est de la Cathédrale RIMOUSKI.

TERRAINS

à vendre ou à louer

S'ADRESSEK A

Albert Michaud,

56 Avenue de l'Evêché

RIMOUSKI

J. Ant. Michaud

EMBAUMEUR DIPLOME

Service d'ambulance

Consultez-nous donc avant de confier vos funérailles.

J. ANTOINE MICHAUD

64, Rouleau, Tél. 636 Rimouski.

Digne D'un Roi!

LE

THÉ LIPTON

à petites feuilles

En vente chez

Albert Michaud

56 Avenue de l'Evêché...

Rimouski.

SALON

EMILE DE CHAMPLAIN

212 rue St-Germain,

Téléphone 119

Vous pouvez ce printemps paraître selon vos désirs. Portez vos cheveux longs ou courts, nous vous les coifferons de la façon qui vous avantagera le mieux. Confiez-nous le soin de votre permanente, soit avec fils, sans fil ou sans machine. Le personnel du salon est formé de spécialistes d'une réputation et d'une expérience enviable.

JOYEUSES PAQUES!

L'ÉPICERIE DESROSIERS

Spéciaux du 4 au 12 avril

- SAUCE CHILI "Clark's", bouteille de 10 onces.....16c.
- 3 bouteilles pour45c
- SOUPE aux tomates ou aux légumes Clark, 4 btes pour....29c.
- KLIK (viande pressée), la boîte.....30c.
- MARINADES "Raymond", sucrées, pot de 20 onces.....22c.
- MOUTARDE, pot de 32 onces, 2 pots pour.....33c.
- SAUCISSES fraîches, 2 livres pour.....39c.
- CARAMEL au lait (Borden's), 2 livres pour.....39c.
- CHOCOLAT au lait ou MACARONS, 2 livres pour.....55c.

JAMBONS de toutes sortes, tous de première qualité...Nous avons les fameux "Tendersweet, Maple Leaf", "Premium" "Wilsil" dans toutes les pesanteurs....

SUCRE D'ERABLE ET TIRE D'ERABLE

Rendez vous à notre magasin ou vous en trouverez à votre goût à des prix défiant toute compétition dans le même grade....

Tél. 48

258, St-Germain